

## BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?

CONTACTEZ-NOUS

### BADRE IZOUGGAGHEN

Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738

Courriel : badre@mgcentr.com  
514-990-0391  
10345 Papineau suite 220,  
Montréal, QC, H2B 2A3



Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque



## ACTIVITÉS EN VU

20 NOVEMBRE 2015

Carrefour Jeunesse-emploi  
(Voir annonce à la page 11)

21 ET 22 NOVEMBRE 2015

Colloque Vivre-ensemble  
(Voir annonce à la page 23)

22 NOVEMBRE 2015

Célébration de la Journée  
internationale des Droits de  
l'enfant (Voir annonce à la  
page 23)

18-31 DÉCEMBRE 2015

Conférences de l'AMMN  
(Voir annonce à la page 21)

VOTRE PUB ICI

**Pour un prix  
minimum et  
une portée  
maximum**

**Appeler au  
514-576-9067**

# DOSSIER DU MOIS MIGRATIONS

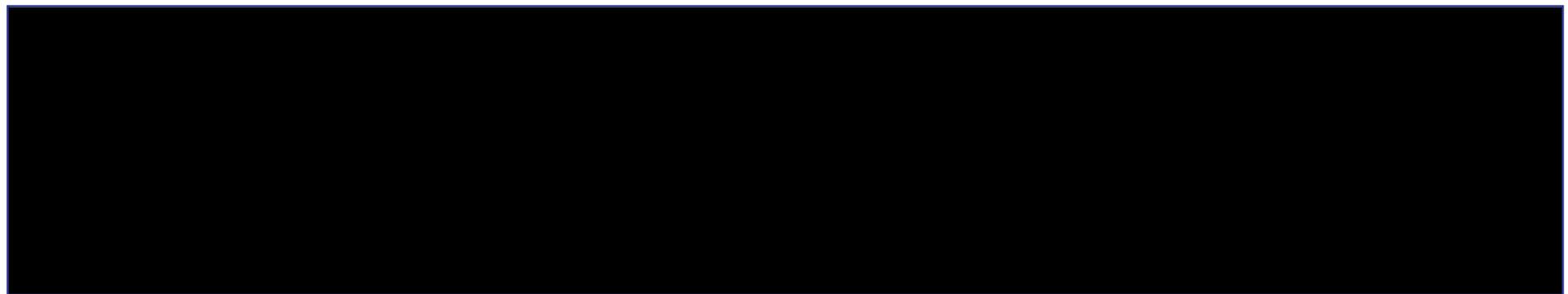


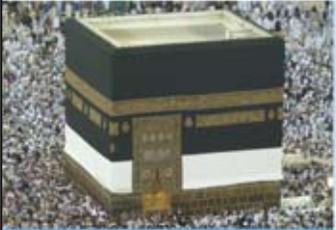
*"le Sommet de La Valette  
sur la migration permet  
de rétablir la confiance  
entre l'Europe et l'Afrique"  
(Anis Birrou. Page 16)*

*Éditorial du Mois :  
Changement climatique  
ou Le "Terrorisme"  
au Naturel (Page 3)*

## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Contre le terrorisme, des guerres intelligentes  
et gagnantes .....(Page 4)  
Triste, révolté, mais je garde espoir!.....(Page 5)  
Pas en mon nom...Mais ! .....(Page 6)  
Réfugiés syriens - La CAQ fait adopter une motion  
demandant au fédéral de repousser l'échéancier...(P. 7)  
Kathleen Weil fait le point sur l'arrivée prochaine de  
réfugiés syriens au Québec .....(Page 8)  
Patricia Lattanzio, élue conseillère de ville.....(Page 9)  
40<sup>è</sup> anniversaire de la Marche verte.....(Pages 14 et 15)  
Sommet de La Valette sur la migration.....(P. 16 à 18)  
Blâme pour les pays arabes .....(Pages 19)  
Page culturelle.....(Page 20)  
Associations en Action.....(Page s 21 à 23)





**LE SPÉCIALISTE  
DES VOYAGES  
DE LA OMRA  
ET DU HAJ**

Alger - Tunis - Casa  Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

**مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات**

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444

**Tél. 514 381-1999**







Titulaire d'un Permis du Québec



**Toufic Sleiman**  
Propriétaire

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار



Par Abderrahman  
El Fouladi

**D**es changements climatiques, la Terre en a connus sous toutes les formes et à tous ses âges géologiques.

Pour faire simple, et sans plonger dans des explications scientifiques élaborées et indigestes, on peut classer *grosso modo* ces causes de perturbations en deux catégories :

1) Les causes extérieures (dues au bombardement de la Terre par des météorites, au changement de l'intensité du rayonnement solaire, au rapprochement de l'orbite de cette planète bleue de l'astre-barbecue qui est le soleil, etc.) et ...

2) Les causes terrestres proprement dites (dues au changement de l'inclinaison de l'axe des pôles par rapport au plan orbital, aux éruptions volcaniques intenses, à la perturbation des puits des gaz à effet de serre qui sont la couverture végétale et forestière ainsi que les océans...)

Ces causes ont un impact direct sur le bilan énergétique qui nous garantit une température vivable.

#### Comment ? Diriez-vous !

Encore pour faire facile, la Terre est physiquement un corps « gris », car contrairement aux corps noirs, elle absorbe une partie du rayonnement solaire à onde courte et en réfléchit une partie sous l'effet de son albédo régional (fort là où il y a une couverture neigeuse; moins fort là où c'est sombre).

La partie du rayonnement solaire absorbée est transformée en chaleur et elle est réémise vers l'espace sous forme de rayons à onde longue (infrarouge).

Or si les rayons à onde courte traversent allègrement l'atmosphère pour faire "bronzer" la Dame-Terre (qui se prélasser autour de son axe 24 heures durant et qui déambule 365 jours autour du soleil), il n'en va pas de même pour les rayons infrarouges dont une bonne partie est retournée "à l'expéditeur" en butant sur les molécules des gaz à effet de serre en suspension dans l'atmosphère; véritable grille qui ne permet pas d'être traversée par

n'importe quelle (longue) longueur d'onde.

Et comme le malheur des uns fait le bonheur des autres, c'est justement ce refus de la part des gaz à effet de serre de se faire "violenter" qui garantit une température confortable sur notre planète; ayant permis à la vie (y compris à la nôtre) de se développer grâce au "bon" effet de serre; l'effet de serre naturel.

Or (comme pour le cholestérol), il y a le bon et le mauvais... effet de serre !

#### Le mauvais effet de serre

Quand les causes citées ci-dessus viennent perturber l'arrivée du rayonnement solaire (ondes courtes), il n'y a pas assez d'absorption, donc pas assez d'infrarouge. La planète devient blanche; Ère glaciaire oblige !

Mais quand ces causes injectent des cochenneries allant des particules fines en suspension, au dioxyde de Carbone (CO2), en passant par le méthane (plus de 20 fois plus fort que le CO2), la planète Terre tend à devenir un désert.

Youpi ! S'écrieraient les sceptiques. Et d'ajouter : « *Pourquoi s'en faire du moment que la Terre a déjà connu des déboires et que ce n'est qu'une question naturelle de cycles?* »

Ouais.. Sauf que depuis le début de l'ère industrielle, aucune des causes majeures mentionnées ci-dessus n'est rentrée sur la piste de danse... à l'exception des causes, hélas, anthropiques !

Il y a eu, certes, ici et là, quelques irrptions volcaniques, mais rien d'inquiétant. Il y a eu aussi quelques bombardements de météorites mais rien de comparable à celles anthropiques lors de toutes ces guerres depuis la première guerre mondiale jusqu'à celles conséquentes aux malheureux événements (oh combien regrettables !) ayant suivi la destruction des tours jumelles du World Trade Center.

Toutes les bombes, toutes les minutions employées dégagent des gaz. Et plusieurs armées ont des services spécialisés pour étudier « *L'environnement des champs de bataille* »... Y compris celle des États-Unis. Mais c'est top secret et ce n'est pas notre modeste journal qui va lever un lièvre aussi gros et qui relève d'une chasse aussi bien gardée... Même si nous ne croyons

absolument pas à la théorie du complot et que nous nous contentons de croire juste ... au complot.

Heureux cependant de constater que la communauté internationale tend vers l'unanimité quant à la réalité du réchauffement de la planète ainsi qu'à la nécessité d'agir sans délai pour y mettre un terme. C'est du moins la mission que s'est fixée la COP21 dont les travaux vont débuter ce 30 novembre et dont le scoop fut hélas occulté par les attentats abjects perpétrés par des illuminés qui ne voient pas plus loin que des considérations bassement de bas étage.

#### La COP21, Mission impossible ?

La COP21 "rêve", soulignons-le, d'obtenir un accord universel et contraignant pour faire face à la première problématique des changements climatiques : Celle concernant son atténuation; La seconde problématique étant l'adaptation et l'augmentation de la résilience des populations et des systèmes face à ces changements.

Bonne chance... Sauf qu'un rêve reste un rêve et que la Terre n'a pas un thermostat en quelque part qu'on règle à la température voulue pour que le tour soit joué. Et, à supposer qu'au lendemain de la COP21, tout les pays arrêteraient leurs émissions de gaz à effet de serre, le système climatique fera des décennies; voire deux ou trois siècles à se stabiliser. Rêver d'arrêter le processus, c'est comme croire que le mécano peut arrêter la course d'un train (même en stationnement) qui a perdu ses freins et qui commence à descendre la pente... Inertie de la mastodonte oblige... Et c'est physique; Point.

La solution serait peut être dans les mains de la COP22, dont le Maroc, pays organisateur, est sur la ligne de feu; du fait qu'il subit une pression migratoire aussi bien interne que régionale.

La COP22 aura la charge de sauver les meubles d'une planète comparable à un immeuble en flammes: S'attaquer à l'adaptation et mettre en œuvre les moyens d'augmenter la résilience des pays touchés en mettant de l'avant (pourquoi pas?) une convention onusienne qui reconnaît le statut de réfugié aux déplacés climatiques... Au même titre que le statut reconnu par l'ONU aux réfugiés politiques. À suivre...

© Une production

**LES ÉDITIONS  
MAGHREB CANADA**

*"D'un Continent à l'autre"*

[www.maroc-canada.ca](http://www.maroc-canada.ca)

ou

[www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca)

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

**Abderrahman EL FOULADI**

[elfouladi@videotron.ca](mailto:elfouladi@videotron.ca)

Tél: 514-576-9067

**INFORMATION / PUBLICITÉ**

Tél : 514-576-9067

[info@maghreb-canada.ca](mailto:info@maghreb-canada.ca)

**CHRONIQUEURS**

Anas Abdoun.

(France)

Yassine El Fouladi, B.Sc.

(Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain

(France)

Majid Blal, Écrivain et Poète,

(Canada)

**INFOGRAPHIE**

A. El Fouladi

**IMPRESSION:**

**Hebdo Litho, Saint-Léonard**

**(Montréal)**

**M**aghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.



**Maroc**

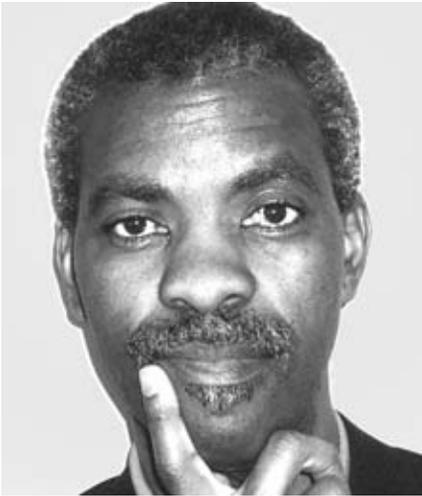
**Canada**

**Info**

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

[www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca) ou [maroc-canada.ca](http://maroc-canada.ca) ou [maroc-canada.info](http://maroc-canada.info)

*Sincèrement, je voudrais dédier ce texte à la mémoire des victimes de l'attentat de Paris. Et c'est avec un cœur lourd d'Empathie que je pense aux leurs dans le deuil et aux miraculeux blessés submergés par la souffrance autant physique que psychologique.*



*Par Francois Munyabagisha*

Même si la reprise d'une vie paisible et sécuritaire ici au Canada m'éloigne de l'odeur de l'horreur, ma mémoire de rescapé rwandais en garde malgré moi des traces sonores cauchemardesques qui me rapprochent en ce moment de la scène du sinistre humanitaire parisien. Je voudrais exprimer toute ma compassion à elles, mais aussi à toutes les autres dont ces fugitifs qui fuient par millions le bras d'un diable impitoyable et volatile.

Ce matin j'ai été surpris d'entendre sur les ondes de Radio-Canada des échos d'une déclaration de guerre faite par le président français, aux terroristes de l'État islamique. Ça m'a rappelé le visage d'un Georges Bush promettant chocs et horreurs à l'Irak en réponse aux attaques du 11 septembre. Pas brillant ni sage comme réaction, disons-le. Le résultat est clair, le terrorisme se répand comme la racine du pissenlit. Ainsi des présidents militaristes nous font faire des guerres perdues d'avance, des guerres que nous pourrions pourtant gagner à coup sûr. Pourquoi est-ce ainsi, et comment corriger la situation ?

#### **D'abord, soyons clairement compatisants**

Toutes les fois que le bras de la folie frappe tout proche, une éruption de sympathie sort même des roches de cœur. Un mot unit le monde, la solidarité. Mais ce n'est au fond qu'une expression passagère de sympathie, sans une profondeur de compassion. Car on pense aux victimes, mais plus encore on brûle de colère contre des terroristes sans visage, parfois victimes eux-mêmes de leur folie. Une véritable et sincère solidarité doit savoir dépasser la colère et franchir les barrières qui font des autres des étrangers à cette solidarité, et vice-versa. Je prends le risque, je vais l'écrire et je le rappellerai s'il le faut. Des centaines de

morts à Paris, ou un seul, il n'y a de différence que dans l'esprit de nous les témoins éloignés. Pour la victime, ou sa famille, c'est tout comme. On ne souffre pas plus ou moins selon qu'on est assassiné en masse. Pourquoi sommes-nous alors sensibles aux massacres et on dirait indifférents à l'horreur qui frappe une famille, une personne ? Pire, le massacre des étrangers ne nous ébranlera pas outre mesure. Je veux dire, «politiquement». Il y a un méchant problème. Je suis solidaire envers les familles de victimes des attentats de Paris, de Charlie hebdo, du 11 septembre, etc., mais aussi je voudrais ne pas ignorer les victimes des bombes que nos politiciens cow-boys larguent religieusement sur des habitations au nom d'une guerre contre le terrorisme.

#### **Poser le véritable problème et éclairer nos incompréhensions**

Toute guerre se nourrit de pensées obscures. Les idées terroristes en sont l'illustration. Des fous en petits groupes organisés ou en entreprise criminelle sèment la terreur on ne serait dire à quelles fins. Ils savent pertinemment que leur aventure n'aura pas une fin heureuse. Mais pourquoi le font-ils ? Pour comprendre, il faudrait voir qui sont leurs adversaires. On dira le «monde libre». Faut-il ! D'autres fous qui exploitent à des fins sans issues les pouvoirs leur conférés par la démocratie, sont danseurs sur ce terrain de la barbarie. Eux ou les autres, qui sont les premiers à y mettre le pied ? Serait-ce énigmatique comme l'œuf et la poule ? Non. Les pays font depuis des siècles des guerres économiques.

Ce faisant ils créent des monstres de terroristes commis à leurs intérêts, lesquels terroristes deviennent en s'avilissant incontrôlable. Ainsi Ben Laden a échappé au contrôle américain ! Avant cela, il est triste de constater que les crimes commis par ces amis et futurs ennemis passent inaperçus. Des victimes faites pour notre bonheur à notre insu. Des politiciens vont empirer la situation, en nous terrorisant eux-mêmes. «Attention le terrorisme est à nos trousses» ! Vont-ils exploiter notre corde de la peur, afin de leur concéder tous nos pouvoirs et nous plier à leur dictat guerrier sans perspective de paix. Peut-on dire que la guerre en Syrie, en Libye, en Irak, en Afganistan, etc., sont étrangère à la naissance et à la croissance de l'État Islamique ? Les menteurs politiciens diront que non, que les frappes sont motivées par le devoir de solidarité universelle. Or on le sait cette solidarité passera par le pont d'une résolution du Conseil de Sécurité dans un cas, et s'en passera dans un autre selon le positionnement des intérêts géostratégiques des puis-

sances en concurrence. Et la vérité ?

Durant la dernière campagne électorale fédérale, l'ancien premier ministre Harper a semblé surprendre plus d'un, plaidant n'avoir à cœur que la création et le maintien de bons emplois pour les Canadiens, et pas de sentiment pour les victimes des armes produites et vendues par le Canada à des états quasiment terroristes. Il y a dix ans, commentant pour un groupe d'humanistes à Victoriaville les déclarations de guerre subséquentes aux horreurs du 11 septembre, je demandais à l'assistance de me dire s'il n'était pas plus logique d'arrêter l'exportation des armes vers les pays qui n'en fabriquent pas. Car nos armes sont vendues à des bandits qui s'en servent pour saigner leurs pays, terroriser des citoyens sans moyens de défense qui se retrouvent ensuite, avec un peu de chance sur le chemin rocaillieux de l'exil. Pensons à cette autre réalité toutes les fois que nous proclamons notre foi en Dieu et en la primauté des valeurs humanistes et des droits universels.

#### **Éviter le piège de la paranoïa et vaincre la peur, l'ennemie intérieure des plus redoutables.**

La perte d'un combat s'amorce par la peur et s'accélère par la paranoïa. Sur le net et à diverses tribunes je lis et j'entends des voix s'élever en faveur d'une participation canadienne, suiviste, à cette guerre de fous. «On est attaqué, alors il faut montrer des muscles, sortir les troupes et les avions, ... », qu'on en ait ou pas ! Faire la guerre, ça peut se comprendre, mais il faut savoir contre qui, où le trouver, et comment s'assurer de ne pas le manquer et quand finir l'aventure. Non, personne ne sait dire où sont les terroristes. La preuve est que pendant que les avions français faisaient campagne en Syrie, quelques fous enrôlés par l'autre partie à cette obscure guerre sont venus frapper Paris.

«Il faut resserrer le contrôle aux frontières, construire des murs de l'inhumanité autour de nos villes, faire la chasse aux sorcières qui se cachent chez nous, ... », recommandent tribuns de tout acabit. Ça a l'air d'être logique, mais ça manque de lumière. Voilà une bonne façon simple, d'ouvrir nos demeures aux terroristes. Désormais nous allons les voir partout, nous méfier de tout le monde. Ça me rappelle une débile association de B. Obama, au bras dit «islamique» d'Al-Qaïda, le lendemain de son élection à la présidence des USA. Cela n'a pas fait mouche, mais ça aura occasionné des gaspillages d'énergie et de ressources dont le pays aurait pu éviter. Pourquoi la voie du repli sur soi est-elle si populaire ? Sur aucun des tribunes auxquelles je suis branché, je n'ai croisé aucun expert

de la question, aucun professionnel de l'éclairage scientifique. Encore une fois l'opinion se fait à l'aveuglette, et plus tard on viendra nous dire que c'est de bonne guerre.

#### **Pour une démarche intelligente, gagnante.**

«Les immigrés et les réfugiés doivent nous aider à percer les mystères du terrorisme et se battre à nos côtés», proposa ce midi un invité au club des Ex de Radio-Canada. Personne ne dira le contraire. Par contre, il est primordial de prendre sur soi la charge de comprendre l'autre, avant de s'attendre à ce qu'il nous aide à bien cibler le problème. En effet, un réfugié est la première victime du terrorisme d'états ou de bandits armés. L'humilier ou l'associer à cette folie, c'est le pousser au repli défensif. Plutôt comprendre ses tragédies, et ses défis, lui manifester de la solidarité et lui permettre de s'identifier compatriote pour se comporter en patriote. J'entends des lèvres lâcher la bretelle du genre «on est généreux envers l'immigré». Peut-être, mais vaudra eaucoup mieux une ouverture sociale et intellectuelle. C'est de cette façon que nous saurons valoriser les forces de la diversité.

Dialoguons, avec respect et ouverture d'esprit. Est-ce que le réfugié sait lui-même ce que nous ignorons ? Ce n'est pas parce qu'on sort d'un bâtiment en flamme qu'on en saura l'origine de l'incendie. Le réfugié a lui aussi besoin de savoir. Il ne faut surtout pas oublier qu'il est en général pile et face, soit pro ou contre l'une des forces de la terreur en présence. Ainsi des réfugiés qui nous arrivent amènent dans leurs valises des tiges d'allumettes de leur tragédie. Ces tiges les opposent et souvent les éloignent de la bonne compréhension. Je donnerais comme exemple le cas des immigrés et réfugiés Rwandais, ou Burundais. Demandez-leur pourquoi du sang humain coule encore dans les rivières de leur jeunesse. Il faudra plus qu'une entrevue, un programme de thérapie.

Notons et ne l'oublions pas, un réfugié est une victime qui le plus souvent a vu le ciel tomber et s'est vu pendre les jambes à son cou. Plutôt que de voir en lui un possible allumeur de feu, organisons avec lui la battue de démystification. Sans peur, ni méfiance. Ensemble, main dans la main, nous irons voir les frictions à la racine du problème, et lui trouverons la voie efficace de la sortie du tunnel. La paix bien comprise pour tous, est possible. Faut seulement laisser la chance à l'intelligence et cesser de suivre religieusement l'instinct primaire de conservation.



*Je pleure les morts d'hier et d'avant à Paris, et ailleurs. Je pleure les morts d'avant-hier au Liban et d'il y a 20 ans en Algérie. Je pleure les morts de tous les jours en Palestine, en Syrie, au Yémen, en Iraq, en Afghanistan, en Libye, en Birmanie, en Afrique et ailleurs.*



*Par Dr. Brahim Benyoucef*

**J**e pleure les morts de tout et de partout. Je pleure les victimes de la violence et de toute la violence.

Je suis révolté de voir encore la folie hanter l'Humain. Je suis révolté de voir la haine aveugler les esprits.

Je suis révolté de voir les charognards se servir de la vulnérabilité humaine pour propager la peur, la haine et la mort. Je suis révolté de voir l'Islam, religion de paix servir faussement et à tort de slogan et de symbole aux vendeurs de la mort. Je suis révolté de voir les musulmans se sentir visés et à tort et se mettre maladroitement sur la défensive, parce qu'un slogan les désignant a été délibérément crié avant le crime.

Je crains que la société ne morde à l'hameçon de la stigmatisation et cède à la division. Je crains que les guerrières n'en profitent pour propager davantage de guerres et vendre davantage d'armes. Je crains que cela ne serve de prétexte pour limiter de plus en plus les libertés et asseoir de plus en plus de contrôles.

Je crains que cela n'alimente davantage les discours et les politiques de la haine de tout bord.

Je crains que le fossé entre les Humains ne s'élargisse. Je crains que le choc et la confrontation ne l'emportent sur la rencontre, le dialogue et l'harmonie entre les cultures, les reli-

gions et les civilisations.

Il est vrai que cela dure et s'intensifie depuis quelques décennies; conséquence directe du climat de guerres qui domine notre ère.

Tout le monde aurait remarqué la redondance des faits, des réactions et des logiques. Depuis ces dernières décennies, des événements tragiques et des attentats viennent de temps à autre perturber la quiétude des citoyens et viennent endeuiller l'Humanité. Souvent ces tragédies sont suivies d'atmosphères tendues de division et de stigmatisation à l'endroit des musulmans et créant de plus en plus de clivages entre les uns et les autres, suscitant à leur tour des effets de repli et de radicalisation, qui appuyés par les discours haineux, nourrissent l'extrémisme largement exploité par les artisans de la mort, les promoteurs de la peur et les vendeurs d'armes. Le slogan de la guerre se fait alors honorer, sous prétexte d'aller éradiquer le terrorisme à ses sources (Iraq et Afghanistan..); ironie de l'histoire : le terrorisme s'intensifie et se développe dans ces contextes de guerres et d'invasions. Le cycle

infernale poursuit indéfiniment son circuit : guerres, terrorisme, guerres, terrorisme.....

Et dire que l'Humanité souffre lourdement des effets de cette combinaison meurtrière d'intérêts, de folie, de haine et de vulnérabilité.

Par ailleurs, je suis rassuré de savoir que dans notre planète et un peu partout dans le monde sont présents des Femmes et des Hommes, décidés de faire tout pour contrer la violence, les guerres et les divisions, et pour faire régner les messages de la paix, de la solidarité, de l'harmonie et de l'amour.

L'espoir demeure l'issue incontournable, pour stimuler l'action humaniste en faveur de la paix et de la prospérité

L'Humanité doit demeurer plus que jamais, solidaire, unie et alerte pour défendre la paix et la prospérité de l'Humanité et pour lutter contre toutes les formes et sources de la violence, du racisme, de la haine et de la discrimination.

**ÉCOLE DE CONDUITE AMEL**  
Reconnue par la SAAQ  
Instructeurs qualifiés et expérimentés  
Cours jour, soir, fin de semaine; Instruction en Français  
Anglais ou Arabe

**Votre réussite nous tient à coeur !**

3300, Boul. Rosemont, Suite 100  
Montréal (Qc) H1X 1K2  
Bus 67, 197 et 467  
Tél. (514) 729 6330

**EXAMEN**

Nous louons les Voitures  
(automatiques / manuelles)  
pour l'examen



*Pas en mon nom en tant qu'être humain...contre la terreur et le terrorisme dans toutes ses formes. Contre le terrorisme au nom de la religion, mais aussi contre le terrorisme au nom d'un état ou d'une idéologie.*



Par Nasser Bensefia

<http://www.nbensefia.com>

**J**e ne peux accepter qu'il existe selon les médias "occidentaux" et l'opinion en général, des "VICTIMES" et des "SOUS-VICTIMES".

Le même jour des attentas ignobles de Paris, les bombardements de l'aviation Russe ont fait 120 victimes innocentes parmi la population civile Syrienne, la veille à Beyrouth, un attentat kamikaze a fait plus de 40 victimes civiles...et tous les jours des centaines de Syriens, d'Irakiens, de Palestiniens, de Libyens, d'Afghans sont victimes d'atrocités des groupes terroristes, des bombardements des pays de "la coalition", et du terrorisme de l'état, tel que pratiqué par Israël !

Un rapport publié par un groupe de médecins lauréats du prix Nobel de la paix révèle qu'un million de civils irakiens, 220 000 Afghans et 80 000 Pakistanais ont péri, au nom du combat mené par l'Occident contre « la terreur »... "La guerre mondiale contre le terrorisme" a tué plus de 1,3 millions de civils !

Alors oui, j'ai une pensée et une prière pour les victimes innocentes des attentats barbares de Paris en France, mais j'ai aussi une pensée et une prière pour toutes les victimes de la barbarie, de la terreur et de l'injustice et de l'indifférence de l'humanité, en PALESTINE, en SYRIE, au YÉMEN, en IRAK, en LIBYE, en BIRMANIE, en AFGHANISTAN...pour Les millions de victimes des guerres civiles et de la famine en AFRIQUE, au vu et au su de tout le monde !

L'hypocrisie des dirigeants occiden-

taux a atteint des sommets !

Laurent Fabius, ministre français des affaires étrangères, avait dit lui-même que le front Al-nosra (qui est un groupe armé djihadiste et salafiste affilié à al-Qaida), fait du bon boulot en Syrie"....Donc, d'après cette hypocrisie politique, il y a des "BONS TERRORISTES" et des "MAUVAIS TERRORISTES"...On combat le même groupe en Afghanistan et on le soutient en Syrie....

#### Qui finance Daech ?

Selon les estimations des services de renseignement américains rendues publiques en septembre dernier, l'Etat islamique engrangerait jusqu'à trois millions de dollars quotidiennement, ce qui en fait l'une des organisations terroristes les plus riches de l'Histoire...Mais qui traite financièrement avec eux ? qui achète leur pétrole ? je ne pense pas que les gens arrivent avec leurs bidons pour acheter du pétrole des puits et raffineries contrôlé par Daech, mais il s'agit de négociants et intermédiaires qui vont le revendre en Europe !

Comme tous les autres groupes militants qui combattent en Syrie, l'Etat islamique a d'abord pu compter sur l'argent de riches sympathisants déterminés à soutenir les sunnites dans leur guerre contre Bachar el-Assad.

La plupart de ces fonds proviennent des pays du Golfe, où des donateurs acheminent des millions vers la frontière turco-syrienne, à destination des combattants islamistes. Les gouvernements de l'Arabie saoudite, du Qatar et du Koweït ont également financé en secret les groupes radicaux sunnites qui combattent el-Assad.

Michael Stephens, directeur du Royal United Services Institute, au Qatar, a récemment déclaré à la BBC qu'à la différence des donateurs qui financent directement l'Etat islamique, les Etats du Golfe soutiennent d'autres groupes, comme le front al-Nosra, Liwa al-Tawhid, Ahrar al-Sham et Jaish al-Isla. Cependant, des militants de ces groupes armés se sont alliés à l'Etat islamique ces derniers mois, et certains ont même rejoint l'organisation — ce qui signifie que l'argent des pays du Golfe parvient indirectement à l'Etat islamique. Pourtant, Stephens a ajouté que ces donations ne représentaient plus qu'un pourcentage infime du finance-

ment de l'organisation terroriste. Les fonds proviennent en priorité des impôts auxquels sont soumises les populations des territoires sous contrôle de l'Etat islamique.

#### Devinez qui est derrière le projet califat ?

D'après Michel Chossudovsky, professeur à la faculté des sciences sociales de l'université d'Ottawa, fondateur et directeur du Centre de recherche sur la mondialisation à Montréal, sous le titre "Mais qui est derrière le projet de l'Etat islamique?" :

Par une cruelle ironie du sort, les rebelles de l'Etat islamique, anciennement connu sous le nom « Etat islamique en Irak et au Levant » (EIL) étaient jusqu'à tout récemment présentés comme « des combattants de la liberté de l'opposition » en Syrie, dévoués au « rétablissement de la démocratie » et au renversement du gouvernement laïc de Bachar al-Assad.

#### Et qui était derrière l'insurrection djihadiste en Syrie ?

Ceux qui ont ordonné les bombardements sont ceux qui sont derrière le projet de califat.

Les milices de l'EI, qui sont actuellement la cible présumée d'une campagne de bombardements des Etats-Unis et de l'OTAN en vertu d'un mandat de « lutte au terrorisme », ont été et sont toujours soutenues clandestinement par les Etats-Unis et leurs alliés.

Autrement dit, l'Etat islamique a été créé par le renseignement étasunien, avec le soutien du MI6 britannique, du Mossad israélien, de l'Inter-Services Intelligence (ISI) pakistanais et l'Al Mukhabarat Al A'amah de l'Arabie saoudite ( رئاسة الاستخبارات العامة ) ou General Intelligence Presidency (GIP) en anglais). Par ailleurs, selon des sources du renseignement israélien (Debka), l'OTAN, en liaison avec le haut commandement turc, était impliqué dans le recrutement de mercenaires djihadistes dès le début de la crise syrienne en mars 2011.

En ce qui concerne l'insurrection syrienne, les combattants de l'Etat islamique ainsi que le Front Al-Nosra, des forces djihadistes affiliées à d'Al-Qaïda, sont les fantassins de l'alliance militaire occidentale. Ils sont secrètement soutenus par les États-

Unis, l'OTAN et Israël. Leur mandat consiste à mener une insurrection terroriste contre le gouvernement de Bachar al-Assad. Les atrocités commises par les combattants de l'Etat islamique en Irak sont similaires à celles commises en Syrie.

En raison de la désinformation médiatique, l'opinion publique occidentale n'est pas au courant que dès le tout début, les terroristes de l'EI ont été soutenus par les États-Unis et leurs alliés.

Bien que ces actions soient menées sous la bannière de la « guerre mondiale au terrorisme », les États-Unis n'ont pas l'intention de cibler leurs propres brigades terroristes de l'EI, intégrées par des forces spéciales et les services de renseignement occidentaux. En réalité, la seule campagne crédible et efficace contre les terroristes islamiques de l'EI est menée par les forces gouvernementales syriennes.

Inutile de dire que le financement et l'appui des États-Unis, de l'OTAN, de l'Arabie saoudite et du Qatar continueront. L'objectif n'est pas de détruire l'Etat islamique, tel que l'a promis Obama. Il s'agit plutôt d'un processus de déstabilisation et de destruction de l'Irak et de la Syrie, mené par les États-Unis. La campagne contre l'Etat islamique est utilisée pour justifier le bombardement des deux pays en ciblant principalement les civils.

Le but ultime est de déstabiliser l'Etat-nation que constitue l'Irak et de déclencher sa partition en trois entités distinctes.

L'objectif stratégique général des États-Unis et de l'OTAN consiste à déstabiliser toute la région du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord, de l'Asie centrale et du Sud, incluant l'Iran, le Pakistan et l'Inde.

## Réfugiés syriens - La CAQ fait adopter une motion demandant au fédéral de repousser l'échéancier

*Francisation des enfants, capacité d'accueil dans le réseau de la santé, ressources alimentaires, logement social : les libéraux ont bien des réponses à fournir aux Québécois à la veille de l'arrivée de près de 6 000 réfugiés syriens au Québec. À l'Assemblée nationale, le 17 novembre dernier, la Coalition Avenir Québec a soulevé des questions importantes sur différents volets liés à cette opération majeure.*

**D'**ailleurs, la CAQ est parvenue à faire adopter une motion, déposée par la porte-parole en matière d'immigration et députée de Montarville, Nathalie Roy, pour que l'Assemblée nationale demande au nouveau gouvernement fédéral « de prendre le temps requis » afin qu'il s'assure de la mise en place des mesures de sécurité et d'accueil appropriées. Pour la CAQ, compte tenu des déclarations des ministres Kathleen Weil et Pierre Moreau, cela signifie bien de repousser l'échéancier d'accueil des migrants syriens.

### Délai trop restreint

Lors de la période des questions, le chef de la Coalition Avenir Québec, François Legault, a indiqué que malgré l'ouverture et la bonne volonté des Québécois, l'échéancier du 1er janvier pour recevoir autant de réfugiés Québec est trop serré. Pour lui, il faut dire oui à la compassion, mais non à l'improvisation.

« Soyons très clairs : tout le monde ici est d'accord qu'il faut accueillir les réfugiés syriens. Le premier ministre ne doit pas faire preuve de naïveté. Les délais paraissent irréalistes aux yeux de

plusieurs et je ne suis pas le seul à soulever des questions : deux de ses ministres et les maires des deux plus grandes villes du Québec ont des inquiétudes. Le ministre de la Sécurité publique a lui-même dit qu'il est irréaliste de s'assurer d'ici le 31 décembre que toutes les vérifications de sécurité auront été faites par le gouvernement fédéral », a rappelé François Legault.

### Mobilisation sans précédent des ressources en soins de santé

Pour sa part, le porte-parole de la Coalition Avenir Québec en matière de santé et député de Lévis, François Paradis, a mentionné que le Québec se trouve devant l'une des plus grandes crises humanitaires depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Des réfugiés vont arriver au Québec dans un état de santé inconnu. Des vérifications médicales seront nécessaires et des centaines de réfugiés vont devoir être soignées en tenant compte aussi de la barrière linguistique, a souligné M. Paradis.

« Les défis logistiques sont sans précédent pour le réseau de la santé. La moindre des choses est de savoir si le ministre de la Santé et la ministre responsable des

Services sociaux ont procédé à une évaluation pour déterminer les besoins permettant d'accueillir rapidement et efficacement tous ces réfugiés. Des dizaines d'hôpitaux, de cliniques, de médecins, d'infirmières, de pharmaciens, de bénévoles et d'organismes communautaires devront être déployés rapidement pour fournir des soins à ces milliers de réfugiés. Or, nos urgences débordent déjà et ce n'est pas facile de trouver et d'avoir accès à un médecin de famille », a déclaré le député de Lévis, en ajoutant que des milliers de cartes d'assurance maladie devront être émises très rapidement.

« L'hiver arrive, les grands froids aussi. Il faudra donc loger, nourrir et habiller convenablement tous ces réfugiés. Ça veut dire trouver des bottes, des manteaux, des gants et des tuques aux enfants, mais surtout trouver des logements pour toutes ces familles », a poursuivi François Paradis.

### Équiper convenablement nos écoles

Le critique en matière d'éducation et député de Chambly, Jean-François Roberge, a quant à lui tenté de savoir la part que le ministre de l'Éducation a réclamée au gouver-

nement fédéral pour que les écoles du Québec soient prêtes, dès le 1er janvier, à franciser et intégrer convenablement les enfants syriens.

« Dans le cadre de ma tournée en éducation, j'ai visité l'école Alex Manoogian qui accueille des jeunes réfugiés syriens. Le directeur m'a expliqué que ces jeunes arrivent au Québec très mal en point, marqués par ce qu'ils ont vécu là-bas. En plus des services de francisation, ils ont besoin d'accompagnement psychologique dans leur langue. Les besoins sont immenses », a expliqué Jean-François Roberge.

Il a indiqué que les présidentes des commissions scolai-

res de Montréal et Marguerite-Bourgeoys lui ont confié que les écoles ne sont pas aptes à recevoir une vague de milliers d'enfants syriens. « Sur le terrain, on n'est pas prêts. Dans les derniers jours, j'ai discuté avec elles et elles m'ont dit qu'elles ont subi de plein fouet les coupes libérales en éducation. Il n'y a même pas assez de personnel présentement pour aider les élèves en difficulté », a conclu M. Roberge.

Source : CNW Telbec

Première consultation téléphonique gratuite

**Me Nawal Benrouayene**  
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888  
Courriel : [nbenrouayene@yahoo.ca](mailto:nbenrouayene@yahoo.ca)

1384. boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal  
(Métro Fabre, en face de l'hôpital Jean-Talon)  
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)

Deux adresses



## La ministre Kathleen Weil fait le point sur l'arrivée prochaine de réfugiés syriens au Québec

*La ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Mme Kathleen Weil, a fait le point, le 16 novembre, sur l'état d'avancement des préparatifs liés à l'arrivée prochaine de réfugiés syriens au Québec. Elle a également affirmé le soutien indéfectible du Québec aux victimes des attentats de Paris, trois jours après le drame qui a secoué la France.*

Mme Weil a fait état des plus récents échanges avec son homologue fédéral, le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, M. John McCallum, pour régler les détails entourant l'arrivée des réfugiés syriens au Québec et pour réitérer l'importance accordée aux questions de sécurité : « Nous adopterons un rythme d'accueil compatible avec les impératifs de sécurité et la capacité d'accueil du Québec. L'arrivée des personnes réfugiées se fera donc de façon sécuritaire, contrôlée et organisée suivant un plan clairement établi en collaboration avec le gouvernement fédéral, les municipalités et nos organismes partenaires sur le terrain, sous la coordination gouvernementale du ministre de la Sécurité publique, M. Pierre Moreau. La sécurité est une préoccupation légitime et je me suis assurée, auprès de M. McCallum, que les réfugiés qui arriveront au Québec répondront à tous les critères de sécurité, ce qu'il m'a confirmé. »

« De nombreux détails doivent encore être précisés et nous avons actuellement des échanges d'informations en continu, tant au niveau administratif que politique, avec les deux paliers de gouvernement », a précisé la ministre. « J'ai offert toute ma collaboration à M. McCallum et je lui ai réitéré que le Québec était prêt à faire sa part, comme il l'a toujours fait, mais que les coûts liés au nombre de réfugiés syriens supplémentaire par rapport à ce qui était prévu dans notre plan d'immigration devraient être assumés par le gouvernement fédéral. » Les ressources devront être allouées en fonction des besoins des personnes réfugiées afin que chaque étape liée à leur arrivée, à leur accueil et à leur intégration au Québec soit réussie.

Une rencontre entre les deux ministres est prévue prochainement afin de discuter du nombre de personnes réfugiées qui arriveront au Québec, de la coordination logistique de l'accueil de ces personnes en sol québécois et du financement supplémentaire requis.

Des représentants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion sont à pied d'œuvre avec les acteurs clés et travaillent activement avec le gouvernement fédéral, les autres ministères, les villes et les organismes pour développer la stratégie la plus optimale, qui permettra de bien intégrer les réfugiés syriens et de contribuer à leur établissement durable dans les villes de destination.

Treize villes au Québec possèdent déjà l'expertise et les infrastructures nécessaires à l'accueil des personnes réfugiées et ont été identifiées comme tel par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Le Ministère travaille, en ce moment même, en étroite collaboration avec ces villes pour évaluer leur capacité d'accueillir un plus grand nombre de réfu-

giés syriens en se basant notamment sur l'accès au logement et aux services de santé, la disponibilité de ressources en éducation et en interprétariat, l'expertise de terrain, la mobilisation des milieux, etc.

### Le Québec proactif

Le Québec a été proactif dès le début de la crise en Syrie. Le gouvernement québécois annonçait, le 7 septembre dernier, sa volonté d'accueillir 2 450 réfugiés syriens de plus que son objectif de 2015, pour un total de 3 650 réfugiés, soit le triple de ce qui était prévu au départ. D'ici le 18 décembre prochain, le Québec aura terminé le traitement des dossiers de 2 400 réfugiés dans le cadre du programme de parrainage collectif. Les démarches d'arrivée de ces personnes sont déjà en cours au Bureau canadien des visas de Beyrouth. Rappelons que la ministre avait obtenu du gouvernement fédéral qu'il accélère le traitement des demandes en cours.

Des représentants du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ont rencontré, à plusieurs reprises depuis le début de la crise, les organismes du milieu et des familles d'origine syrienne, en plus d'organiser des séances d'information sur le fonctionnement du programme de parrainage collectif.

Le gouvernement du Québec a aussi convenu avec le gouvernement fédéral d'un mécanisme de jumelage entre les réfugiés syriens et les résidents du Québec qui souhaitent parrainer. Grâce à ce processus de jumelage tout récent, déjà neuf familles, comprenant 41 personnes, ont pu être mises en contact avec des résidents du Québec intéressés à parrainer des réfugiés syriens.

De plus, le gouvernement du Québec a appuyé les demandes d'aide d'urgence des organismes de coopération internationale québécois en leur accordant jusqu'à 100 000 \$, grâce au Programme québécois de développement international. Une cellule de crise interministérielle a également été mise sur pied pour suivre l'évolution de la situation et assurer les liens avec les ministères et organismes impliqués.

« La crise humanitaire des réfugiés syriens est loin de s'atténuer, aussi nous poursuivons et intensifions nos efforts afin que ces personnes déracinées trouvent rapidement une terre d'accueil au Québec. Je rappelle que c'est ici qu'est établie la plus importante communauté syrienne au Canada. Comme ce fut le cas lors d'autres conflits internationaux, la grande expertise du Québec en matière d'immigration humanitaire sera mise à profit », a conclu la ministre. À partir d'aujourd'hui, Mme Weil donnera régulièrement des points de presse pour évaluer la situation.

Source : CNW Telbec

## Coopération dans le domaine de la lutte contre la radicalisation

Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique suppléant, M. Pierre Moreau, a signé aujourd'hui une déclaration portant sur une coopération en matière de lutte contre la radicalisation avec le ministre de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles de la Communauté française de Belgique, M. Rachid Madrane. L'activité protocolaire s'est tenue à l'Assemblée nationale à l'occasion de la visite de M. Madrane au Québec.

La déclaration officialise la volonté des ministres d'amorcer la collaboration entre le Québec et la Communauté française de Belgique en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, particulièrement en renforçant les échanges d'expertise et des meilleures pratiques en la matière. Pour ce faire, la déclaration prévoit que les signataires feront appel à leurs collègues d'autres ministères. Grâce à cette collaboration, les deux gouvernements comptent mieux outiller les intervenants de terrain en matière de prévention de la radicalisation violente et améliorer la sécurité des citoyens.

« Les événements des derniers jours nous rappellent cruellement que la lutte contre le terrorisme et la radicalisation n'a pas de frontières. Notre premier devoir est d'assurer la sécurité des citoyens, et je crois fermement que le partage de nos expertises respectives et de nos meilleures pratiques sera bénéfique pour la poursuite de cet objectif », a affirmé le ministre Moreau.

Au cours de sa visite au Québec, le ministre Madrane aura l'occasion d'en apprendre davantage sur les efforts québécois en matière de lutte contre la radicalisation, de se familiariser avec le système correctionnel québécois et d'être informé de la contribution d'organismes communautaires à la réinsertion sociale des personnes contrevenantes. Il est d'ailleurs prévu qu'il visite le nouveau Centre de prévention de la radicalisation de Montréal en plus de se rendre à l'Établissement de détention de

Québec et aux centres résidentiels communautaires Maison Charlemagne et Le Pavillon.

Cette mission me permet de m'informer sur les bonnes pratiques développées au Québec, que ce soit en matière de lutte contre la radicalisation, d'organisation du système correctionnel - ce qui peut être considéré comme le pendant de nos maisons de justice - ou encore sur le modèle des maisons de transition. Il est toujours très intéressant de voir ce qui peut être mis en place dans le cadre de mes compétences et d'échanger sur les expériences pour améliorer la qualité des services rendus aux citoyens et aux justiciables, y compris les victimes », a précisé le ministre Madrane.

La déclaration signée aujourd'hui fait suite à la mission de la ministre Lise Thériault en Europe qui s'est déroulée du 5 au 13 mars dernier. À cette occasion, la ministre s'était rendue à Paris, à Londres et en Belgique pour échanger sur la question de la lutte contre le terrorisme et la radicalisation. Elle s'était alors entretenue avec de nombreux intervenants directement concernés par cet enjeu, dont le ministre Madrane, qui lui avait présenté les mesures mises en place par le Gouvernement de la Communauté française en général et en matière d'aide à la jeunesse et de maisons de justice en particulier pour détecter et prévenir la radicalisation.

Rappelons que le Gouvernement du Québec a lancé, le 10 juin dernier, un plan d'action pour lutter contre la radicalisation menant à la violence. Une des mesures inscrites dans ce plan prévoit la conclusion d'ententes et l'établissement de liens au Canada et à l'étranger pour renforcer la collaboration en matière de lutte contre la radicalisation. La signature de la présente déclaration permettra de contribuer à la mise en œuvre de cette mesure.

Source : CNW Telbec



*Les électeurs du district Saint-Léonard Est ont choisi Patricia Lattanzio, de l'Équipe Denis Coderre pour Montréal, pour les représenter en tant que conseillère de ville au sein de leur administration municipale.*

**M**me Lattanzio a effectivement remporté l'élection partielle qui s'est déroulée aujourd'hui avec plus de 80% des voix, devançant les trois autres candidats en lice.

Heureux de cette victoire, le maire Denis Coderre confirme : «Patricia possède des compétences qui feront d'elle une excellente représentante de Saint-Léonard au conseil municipal de Montréal. Ses concitoyens peuvent compter sur elle pour être leur voix à la Ville.» Le maire de Saint-Léonard, Michel Bissonnet, se dit très heureux de l'arrivée de Mme Lattanzio dans son équipe : «Attachée à son arrondissement, elle possède un sens aigu des responsabilités et s'implique avec passion auprès des citoyens.»

Avocate de profession, commissaire scolaire depuis 8 ans, Patricia Lattanzio réside dans Saint-Léonard depuis 1967. Elle a activement mené une campagne de proximité, s'intéressant

notamment aux besoins des jeunes familles et à la qualité de vie des aînés. Elle souhaite agir auprès de tous les citoyens, quelles que soient leurs origines, et s'investir dans la politique municipale avec rigueur. «Je suis profondément touchée par la confiance que les Léonardois me témoignent. C'est avec beaucoup de dévouement et d'enthousiasme que je contribuerai à l'avenir de Saint-Léonard et de la ville de Montréal, a déclaré la nouvelle conseillère après son élection. Je désire remercier chaleureusement tous ceux qui m'ont appuyée dans cette campagne, particulièrement tous les bénévoles sans qui je n'aurais jamais autant accompli.»

Patricia Lattanzio a clos cette journée forte en émotions avec ces mots pour les candidats défaits: «Je tiens à féliciter MM. Antonio Di Dio et Giuseppe Mormina, ainsi que Mme Roberta Pernessini pour leur campagne, et je leur souhaite de maintenir leur implication

envers notre arrondissement.» Elle assumera dès maintenant les responsabilités du poste de conseillère de ville, qui était vacant depuis le décès de M. Domenico Moschella en juin dernier.

Source : Évelyn Mathieu



Denis Coderre et Mme Patricia Lattanzio

**AIDE AUX  
IMMIGRANTS  
ACCUEIL  
INTÉGRATION  
EMPLOI**

6865 Av. Christophe-Colomb  
Montréal, Qc. H2S 2H3  
T 514 271.3533  
F 514 271.1910  
[info@lamaisonnee.org](mailto:info@lamaisonnee.org)  
[www.lamaisonnee.org](http://www.lamaisonnee.org)  
[f /www.lamaisonneeorg](https://www.facebook.com/lamaisonneeorg)

**LAMAISONNÉE**



**DES SERVICES GRATUITS  
POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.**

**SERVICE  
ACCUEIL ET INTÉGRATION**

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Bienvenue la famille dans le quartier Rosemont La Petite-Patrie
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

**SERVICE  
EMPLOYABILITÉ**

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

**NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE  
EN MATIÈRE D'IMMIGRATION**

**NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000  
PERSONNES CHAQUE ANNÉE**





Face à la tragédie qui a frappé de plein fouet Paris, le 13 novembre courant, l'Instance religieuse Supérieure marocaine a tenu, dans une Fatwa publiée le 14 novembre 2015, à clarifier la véritable définition du « jihad en Islam et ce qui ne l'est pas et relève du terrorisme, de l'agression, de la terreur et du massacre d'âmes innocentes, actes formellement bannis par la religion musulmane » .

À la lecture de cette Fatwa, il est très clairement précisé que les membres de ce Conseil se sont fondés sur des Versets Coraniques véridiques qui affirment « n'attaquez pas, Dieu n'aime pas ceux qui attaquent » et « Celui qui tuerait un Homme non coupable d'un meurtre ou d'un délit sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes » .

C'est ainsi, que le Conseil Supérieur des oulémas du Maroc a t-il tenu à préciser que le véritable Jihad légitime ne peut se décliner que selon ces seules uniques catégories :

1/ Le Jihad contre soi-même à travers l'éducation, l'épuration de l'âme et sa préparation à assumer la responsabilité.

2/ Le Jihad par la pensée à travers le l'affûtage et le façonnement de l'esprit de manière à servir les intérêts de l'humanité.

3/ Le Jihad par l'écriture, à travers la publication d'ouvrages utiles, la réalisation d'articles illuminant et contrant les fausses accusations à l'encontre de l'Islam et des musulmans.

4/ Le Jihad par l'argent, à travers la dépense généreuse en faveur du bien et la contribution au développement socio-économique.

5/ Le Jihad par les armes, quant à lui, les Musulmans n'y ont recours

qu'en cas d'extrême nécessité lorsqu'ils sont attaqués par leurs ennemis et que toutes les voies pacifiques échouent, tient à préciser le Conseil Supérieur des Oulémas. Même dans ce cas de figure, poursuit la Fatwa du Conseil, la proclamation du jihad relève du ressort exclusif du Grand Imam à qui l'Islam a donné le droit exclusif de le proclamer, d'y appeler et de l'organiser, à savoir le Roi du Maroc. L'Islam ne permet, par conséquent, à aucun individu ou groupe de proclamer le Jihad de leur propre chef.

Et de rappeler, à ce propos, que les Oulémas musulmans ont tenu de tout temps à mettre en avant cette prérogative dans le souci de préserver la cohésion et l'unité de la Oumma.

Des vertus d'un Islam tolérant et du juste milieu, respectueux de l'autre, que le Royaume du Maroc, très rare pays arabe et musulman a toujours défendu, et ce, sous la conduite du Roi Mohammed VI.

C'est pourquoi, les Musulmans, les Chrétiens et les Juifs ont-ils toujours vécu dans ce pays en parfaite symbiose et que les différents lieux de cultes et cimetières y sont respectés, contrairement à d'autres pays arabes et musulmans et européens.

Farid Mneghi.

## Déclaration du premier ministre du Canada au sujet de l'incendie survenu à la mosquée de Peterborough

Le premier ministre Justin Trudeau a fait, le 16 novembre passé, la déclaration suivante au sujet de l'incendie survenu à la mosquée de Peterborough :

« Je suis profondément troublé par l'incendie qui a touché la mosquée de l'Association religieuse musulmane de Kawartha, à Peterborough, le 14 novembre 2015.

« Les valeurs qui font la grandeur de notre pays sont des valeurs qui célèbrent notre diversité et notre tolérance religieuse. Le Canada est un pays fort non pas malgré nos différences, mais grâce à elles. Les musulmans canadiens contribuent énormément au tissu socio-économique de notre nation et les autorités canadiennes ne laisseront pas ces citoyens innocents et pacifiques faire l'objet d'actes de vanda-

lisme et d'intolérance.

« Les récents attentats à Paris ont profondément choqués les gens pacifiques de tous les pays du monde. Nous ne devons pas perdre de vue qui sont les personnes responsables des atrocités commises en France. Il est également important pour les Canadiens de comprendre que les musulmans du monde entier sont aussi persécutés régulièrement par ces violents extrémistes. Nous sommes tous unis face à cette situation.

« Aux familles qui vont prier à la mosquée toutes les semaines, le gouvernement du Canada et nos forces de l'ordre protégeront vos droits et feront tout leur possible afin d'arrêter tout auteur de ce crime. J'espère que votre mosquée sera rouverte à la prière très bientôt. »



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

[www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca) ou [maroc-canada.ca](http://maroc-canada.ca) ou [maroc-canada.info](http://maroc-canada.info)



## Pratiquer le sport du **tir à la cible**

Cours canadien de sécurité dans le maniement  
des armes à feu à autorisation restreinte - **CCSMAR**

Disponible à la grandeur du Québec  
Formation d'une journée

مرحباً  
بالجالية  
المغربية

Pour information ou inscription  
[www.fqtir.qc.ca](http://www.fqtir.qc.ca)

1 888 514-7847  
514 252-3056  
poste 3777

77 \$, matériel inclus



Fédération  
Québécoise **de Tir**

« Cette formation est obligatoire pour travailler dans le transport des valeurs,  
aux douanes et dans certaines agences de sécurité. »



Le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la glorieuse Marche Verte, un événement unique gravé en lettres d'or dans les annales de l'histoire du Maroc et du monde contemporain, a été célébré dans une ambiance de joie et de liesse patriotique, lors d'une cérémonie organisée, le 12 novembre 2015, par l'ambassade du Maroc au Canada, au siège de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) à Montréal.



Cette cérémonie a été marquée par la présence de plusieurs personnalités canadiennes, de représentants de pays africains et étrangers au sein de l'OACI et d'un grand nombre de membres de la communauté marocaine résidant au Canada.

Intervenant à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc à Ottawa, Mme Nouzha Chekrouni a souligné que cette grande Marche populaire, qui a permis au Maroc de parachever son intégrité territoriale et de libérer ses provinces du sud, constitue une étape importante de son histoire, qui regorge de leçons et de significations profondes qui consacrent la sagesse et la clairvoyance du peuple marocain, animé d'une foi fervente et attaché aux valeurs de paix, de modération et de rejet de la violence.

Elle a indiqué que cette célébration est aussi l'occasion pour le peuple marocain, les partis politiques, la société civile dans toutes ses composantes ainsi que pour l'ensemble des institutions du Royaume de réaffirmer unanimement la marocanité du Sahara et de clamer leur attachement à l'unité du peuple marocain du nord au sud, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Mme Chekrouni a, par ailleurs, rappelé que depuis la récupération de ses provinces du sud, le Maroc est resté attaché au principe du dialogue et des négociations sous l'égide de l'ONU et n'a ménagé aucun effort pour contribuer à la recherche d'une solution définitive et consensuelle au différend artificiel autour du Sahara marocain.

Elle a ajouté que le Royaume n'a eu de cesse, également, d'exprimer sa détermination à continuer à oeuvrer pour parvenir à un règlement qui permettra aux peuples du Maghreb de vivre dans la stabilité, de relever les défis du développement régional et de faire face aux menaces sécuritaires dans la région.

Dans ce sens, Mme l'ambassadeur a affirmé que l'initiative marocaine d'autonomie, présentée en 2007 par le Royaume et saluée par la communauté internationale au moment où le conseil de sécurité l'a qualifié de "réaliste" et de "sérieuse" et a reconnu sa crédibilité dans plusieurs résolutions, constitue une chance qu'il faut saisir pour sortir de l'impasse et mettre un terme à un conflit artificiel qui n'a que trop duré et qui sanctionne économiquement toute la région et hypothèque l'avenir des futures générations.

Mme Chekrouni a, en outre, soutenu que depuis la récupération de ses provinces du sud, le Maroc n'a eu de cesse d'ériger cette région en un modèle de développement économique et social qui répond aux aspirations des populations locales, sur la base d'une démocratie participative, de la création de richesses et d'emplois et du raffermissement de la cohésion sociale.

Aujourd'hui et après quarante ans du retour de ces provinces à la Mère-Patrie, a-t-elle dit, ces régions ont connu un saut qualitatif grâce aux projets éducatifs et structurants d'investissements et de développement socio-économiques dans tous les secteurs, qui ont transformé les villes du Sahara en des centres urbains et économiques pionniers.

Dans ce contexte, a-t-elle poursuivi, le discours prononcé par Sa Majesté le Roi à Laâyoune est venu réaffirmer la volonté du Royaume de faire des provinces du sud un modèle de développement et de prospérité, à travers les grands chantiers et les projets sociaux et médico-éducatifs lancés dans les trois régions du Sahara.

Rappelant que ce modèle de développement constitue, comme l'a fait valoir le Souverain, "un pilier d'appui pour l'insertion définitive de ces provinces dans la

Patrie unifiée et pour le renforcement du rayonnement du Sahara, comme centre économique et comme trait d'union entre le Maroc et son prolongement africain", Mme Chekrouni a affirmé que le Maroc, qui reste confiant dans l'avenir, est engagé fermement dans la voie de la démocratie et du développement, riche de son potentiel humain à l'intérieur comme à l'extérieur, et fier du soutien de ses pays amis.

De leurs côtés, des membres de la communauté marocaine ont confié dans des déclarations à la MAP leur grande fierté de leur marocanité et réitéré leur attachement indéfectible au glorieux Trône alaouite et à la Mère-Patrie, tout en réaffirmant leur mobilisation constante derrière SM le Roi pour la défense des valeurs sacrées de la Nation et à leur tête la première cause nationale.

Ils ont aussi réaffirmé leur pleine adhésion aux grands chantiers de développement tous azimuts lancés à travers le Royaume sous la conduite éclairée du Souverain qui ne ménage aucun effort pour réaliser les aspirations de son peuple à davantage de progrès et de prospérité.

Hassan El Amri (MAP)



Répondant à un appel lancé sur facebook par deux internautes marocains de Montréal (Akram et Abdelhak), des centaines de marocains se sont donnés rendez-vous à la Place-des-Arts pour célébrer dans une ambiance de joie et de liesse générale le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Marche Verte.



Dans le même cadre festif, et à l'initiative de l'Association Marocaine de Toronto (AMDT) sous le signe "Célébrons le Maroc en Ontario", le drapeau marocain fut hissé le 15 novembre, en présence de Mme l'Ambassadeur du Maroc au Canada, pour flotter 3 jours durant sur l'esplanade de l'Hôtel de ville de la "Ville Reine"

*C'est avec une phrase, courte mais magique, « Il était une fois », que les contes de fée et les légendes populaires s'introduisaient dans les foyers et agrémentaient les veillées familiales. Nos grands-mères étaient sages et cette phrase avait une vertu pédagogique sans pareil pour émerveiller et transmettre. Faisons là donc vivre aujourd'hui pour célébrer, en cette année 2015, l'œuvre d'un Roi et d'un Peuple : la Marche Verte.*



Par Mraizika Mohammed

(Docteur en Sciences Sociales, Consultant en Ingénierie Culturelle...)

**I**l était une fois 1975 ; il était une fois le retour au giron national d'une terre marocaine ancestrale que les visées expansionnistes et les velléités coloniales avaient soustraite à la mère-patrie.

Célébrer 1975, et remémorer sa genèse et le génie qui l'a conçue, est un devoir citoyen et national. Et si cette célébration doit se faire en 2015 dans l'allégresse et la reconnaissance de ceux qui ont rendu possible cette œuvre commune, elle doit surtout prendre une ampleur pédagogique et éducative. C'est le moment de faire preuve d'initiative et d'intelligence pour rappeler (documents sonores, travaux universitaires, recueils, expositions, Colloques etc.), aux jeunes générations ce que leurs parents ont consenti comme efforts et accompli comme devoir pour que leur pays trouve la plénitude de sa souveraineté.

1975, c'est un point de repère marquant de l'histoire du Maroc contemporain. Après le « choc » de 1953 (exil du Roi Mohamed V) et 1956 (L'indépendance), elle vient réaffirmer cette singularité marocaine qui trouve dans la « Révolution du Peuple et du Roi » toute sa magnificence. La rétrocession de Tarfaya (1958) et le retour de Sidi Ifni (1969) au Maroc, sont les enfants légitimes de cette « Révolution » et de cette fusion (Monarchie-Peuple) qui trouvent dans la Marche Verte une manifestation grandiose.

Il était une fois 1975, ce moment particulier où le génie d'un Roi clairvoyant et la volonté d'un peuple patriote et loyal s'unissent pour accomplir ce qui semblait inatteignable : chasser le colonialisme espagnol de la terre marocaine. Mais, 350 000 patriotes marocains, volontaires, de tous âges, hommes et femmes, gens du peuple, l'ont fait le 6 novembre 1975. Ils ont accompli l'impossible avec pour seules armes la foi (le Coran), un volontarisme d'exception et le drapeau national flottant fièrement à la cadence d'une avancée résolue et aux rythmes de chants emplissant les airs sahariens de joie, minimisant les distances et les défaillances physiques...

C'était donc écrit. Le Maroc devait libérer sa terre, retrouver son Sahara et avec lui les racines historiques et naturelles qui l'amarrent à la terre africaine. Mais personne ne pouvait imaginer une telle idée (Une marche pacifique) et une telle force humaine (350 000 âmes) comme moyen de libération d'une terre colonisée depuis 1884 par une puissance coloniale, l'Espagne.

Un dictateur (Staline) se moquant du Pape, se demandait combien le souverain pontife avait de divisions. Le général Franco ne pouvait se permettre une telle moquerie. Il ne pouvait ignorer que le Souverain Chérifien, Feu Hassan II, avait derrière lui tout un peuple et que ce peuple était déterminé et qu'il était intraitable lorsque la souveraineté du pays et l'intégrité physique de son Souverain (Mohamed V, 1953) étaient menacées.

Le juge international lui-même ne pouvait passer outre cette réalité marocaine. Dans l'avis, qu'elle a rendu le 16 octobre 1975 à la demande du Souverain, la Cour Internationale de Justice de la Haye (CJI), est allée plus loin que la simple décision juridique, en plaçant au cœur de l'équation un élément confirmé par l'histoire et les traditions ancestrales marocaines : l'existence de liens d'allégeance (Bay'a) entre les Souverains Chérifiens et les habitants de ces territoires sahariens, spoliés et occupés par l'Espagne depuis 1884.

L'acte de la « ba'ya », ne pouvait (et ne peut) donc se lire et s'interpréter à l'aune d'une simple « cérémonie traditionnelle au cours de laquelle le

Souverain Chérifien reçoit l'hommage des dignitaires ». Cet acte est un élément constitutif de l'identité marocaine et fait partie de l'histoire millénaire du pays. Il le relie aux premiers temps de l'islam et rappelle les deux serments faits au Prophète (sws) en l'An 11 (celui d'al 'Aqaba plus connu sous le nom de l'« allégeance des femmes », cité dans sourate al-Mûmtahana, v.12), et en l'An 13 (impliquant soixante-dix médinois).

La commémoration du quarantième anniversaire de la Marche Verte (1975-2015) ne peut se limiter à l'évocation d'un souvenir.

1975 c'est une leçon de courage et d'abnégation. Sa commémoration ne peut-être qu'une incitation à l'effort et à la cohésion nationale.

1975, comme 1953 et 1956, est l'union parfaite de deux volontés plus fortes que les contingences et les aléas de la diplomatie, de la géopolitique et de la stratégie. Son souvenir doit conforter le peuple marocain dans l'union avec l'intime conviction qu'un Maroc stable, solidaire et vigilant est capable de relever tous les défis ; ceux de la justice sociale, de l'égalité, de la parité et du développement économique et humain.

Il serait long de décliner tous les atouts dont dispose aujourd'hui le Maroc, pour faire face à ces défis. Il serait fastidieux d'égrener toutes les avancées et les réalisations sociétales, structurantes et prometteuses accomplies ces quinze dernières années. La stabilité est une réalité, la communion, la proximité et la complicité entre le Souverain Chérifien, Mohammed VI, et le Peuple marocain sont plus que jamais vivantes et solides.



La commémoration de 1975 doit-être cette occasion particulière, offerte à tous (société civile, partis, école, médias, université, écrivain), pour rendre compte de cette réalité, pour transmettre et rappeler les vertus de la Marche Verte et pour expliquer ce que le Maroc a accompli depuis 1975.

Ce quarantième anniversaire de la Marche Verte, doit rappeler à tous, amis et ennemis, ces mots de Feu Hassan II, à l'adresse de son fils SM Mohammed V :

"(...) Je te recommande ton pays bien aimé, ta patrie le Maroc (...). Sauvegarde son indépendance, défends son unité historique et territoriale. Ne tolère pas qu'il soit porté atteinte d'un pouce à sa liberté et à son intégrité. Prends garde d'accepter aucun marchandage quant à sa sécurité et celle de ses habitants. A l'heure du danger, et quand l'ennemi menacera ton pays, sois à la tête de ses défenseurs (...)"

Que ces mots soient un testament national, commun à tous les marocains, du Nord ou du Sud, de l'intérieur ou de l'extérieur du pays. Que ces mots résonnent dans tous les coins et recoins du pays pour sensibiliser et mobiliser toutes les forces de la Nation afin de préserver le Maroc contre les adversaires et les envieux de l'Est ou d'ailleurs. C'est ainsi que ce pays de lumière et de contraste, qui assume son histoire

et prépare sereinement son avenir, puisse avancer sur le chemin de l'accomplissement de son destin et la réalisation de ses ambitions.

*Le sommet euro-africain sur la migration, tenu les 11 et 12 novembre 2015 à La Valette (Malte), a réaffirmé son attachement aux Processus de Rabat et Khartoum comme « cadre opérationnel » de mise en œuvre des différentes actions dans ce domaine.*



Nous exprimons notre ferme détermination politique à faire en sorte

que les actions que nous décidons en commun soient mises en œuvre dans le cadre des mécanismes bilatéraux et régionaux existants, notamment les processus de Rabat et de Khartoum », affirment les hauts responsables de l'UE et de plusieurs pays africains dans leur Déclaration finale.

Porté par le Maroc depuis la conférence euro-africaine de 2006, le Processus de Rabat sur la migration et le développement regroupe 57 pays des deux continents ainsi que la Commission européenne et la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

A l'issue de deux jours de discussions à Malte, les parties prenantes ont également exprimé leur engagement continu en faveur du dialogue sur la migration et la mobilité, « tout en promouvant leurs aspects opérationnels ».

« Nous nous engageons à prendre des mesures concrètes pour faire face aux défis qui se posent en matière de migration et de mobilité au niveau approprié et en tenant compte de la dimension de l'égalité entre les hommes et les femmes », lit-on dans la Déclaration finale de ce sommet initié par Bruxelles. Les parties prenantes ont notamment convenu de « lancer un certain nombre d'initiatives prioritaires avant la fin de 2016, à titre de première réponse à certains des défis auxquels nous sommes actuellement confrontés ».

Elles se sont engagées à affecter « les ressources appropriées » à la mise en œuvre de ces mesures concrètes en faisant usage de tous les instruments existants, dont le fonds d'affectation spéciale d'urgence de l'UE, doté de 1,8 milliard d'euros, pour promouvoir la stabilité et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des déplacés en Afrique.

Les responsables européens et africains ont à cet effet convenu de mettre en œuvre un plan d'action conjoint, approuvé au cours de ce sommet qui s'est tenu au plus fort de la crise des migrants et réfugiés dans le Vieux continent.

Ils ont décidé d'organiser « au plus

tard en janvier 2017 » une réunion pour faire le point sur l'ensemble des progrès accomplis dans la mise en œuvre de ce plan d'action.

Selon la Déclaration finale, les parties prenantes s'engagent à réagir avec détermination et à gérer ensemble les flux migratoires dans tous leurs aspects, dans le plein respect des droits de l'homme et de la souveraineté des Etats participants.

« Nous sommes conscients du degré élevé d'interdépendance entre l'Afrique et l'Europe lorsqu'il s'agit de faire face à des défis communs qui ont des répercussions sur la migration », ont-elles relevé. Elles citent entre autres le besoin de promouvoir les droits de l'homme, d'éradiquer la pauvreté, de soutenir le développement socioéconomique et d'atténuer les effets du changement climatique et s'adapter à ces derniers. Les pays de l'UE et leurs partenaires africains ont d'autre part mis l'accent sur la nécessité d'accorder une attention particulière à la stabilité et à la sécurité, sur lesquelles pèsent actuellement les menaces du terrorisme, du commerce des armes et des conflits armés. « Nous prenons l'engagement de faire face à ces défis d'une manière concertée, en particulier au moyen de l'alerte rapide ainsi que de la prévention et du règlement des conflits », ont-ils affirmé.

Ils se déclarent en outre déterminés à s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés résultant de la fragilité et de l'insécurité de certains Etats, ainsi que des évolutions démographiques, économiques et environnementales. « Nous sommes déterminés à renforcer la lutte contre la migration irrégulière conformément aux accords et obligations existants en vertu du droit international, ainsi qu'aux arrangements établis d'un commun accord en matière de retour et de réadmission », ont-ils soutenu. La délégation marocaine à ce sommet est notamment composée du ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Salaheddine Mezouar, du ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de migration, Anis Birrou, de l'ambassadeur du Maroc auprès de l'UE, Menouar Alem, et de l'ambassadeur du Royaume en Italie, Hassan Abouyoub.

Source : MAP

### Le Sommet de La Valette permet de rétablir la confiance entre l'Europe et l'Afrique (MAP)

Le sommet de La Valette sur la migration permettra de rétablir la confiance entre l'Afrique et l'Europe sur la base d'un partenariat centré sur l'élément humain, a souligné, le 12 novembre, le ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de migration, Anis Birrou.

« C'est un sommet qui suscite beaucoup d'espoir et qui prend en considération un partenariat renforcé entre le Nord et le Sud, principalement sur les plans économique, humain et social », a déclaré M. Birrou à la MAP à l'issue de ce sommet international.

Le ministre a estimé que « l'attente est très grande » par rapport à ce rendez-vous, en ce sens que la gestion de la question migratoire relève de la responsabilité partagée de toutes les parties concernées, compte tenu des aspects relatifs au développement.

Relevant que le contenu de la Déclaration et du plan d'action de La Valette « correspond parfaitement à ce qu'on est en train de mettre en œuvre au Maroc », M. Birrou a souligné que l'élément humain demeure toujours l'axe central de l'approche préconisée par le sommet.

Il a rappelé que le plan d'action euro-africain reprend les quatre principaux axes du Processus de Rabat, à savoir la lutte contre les causes profon-

des de la migration irrégulière, la protection et l'asile, la prévention des trafics de migrants et de la traite d'êtres humains, les réadmissions et réintégration. Le nouvel axe de travail retenu porte sur la migration légale et la mobilité, a précisé le ministre, en faisant observer que le sommet intervient dans une conjoncture internationale marquée par la grave crise des réfugiés et des demandeurs d'asile en Europe.

M. Birrou a d'autre part noté que les recommandations issues de cet événement s'inscrivent dans le droit fil de la politique marocaine en matière de migration, qui place au premier rang de ses priorités les droits de l'Homme et l'amélioration des conditions de vie des personnes.

La délégation marocaine à ce sommet, conduite par M. Mezouar, comprend notamment l'ambassadeur du Maroc auprès de l'UE, Menouar Alem, et l'ambassadeur du Royaume en Italie, Hassan Abouyoub.

Cette réunion internationale a été marquée par le lancement d'un fonds d'urgence dédié à l'Afrique à l'initiative de l'UE, avec un montant initial de 1,8 milliard d'euros sur cinq ans. Ce fonds bénéficiera à trois principales régions, à savoir le Sahel et la zone du lac Tchad, la Corne de l'Afrique et l'Afrique du Nord.

Photo : Aniss Birrou (Crédit : le360.ma)



## Déclaration politique conjointe à l'issu du sommet de la Valette

*À l'issu de leurs travaux (qui ont duré du 11 au 12 novembre) les parties prenantes au Sommet de la Valette ont fait une déclaration conjointe dont voici le texte intégral :*

**N**ous, participants au sommet de La Valette sur la migration, rappelons la déclaration conjointe Afrique-UE sur la migration et le développement de 2006, la déclaration Afrique-UE sur la migration et la mobilité de 2014, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par les Nations unies, ainsi que les déclarations des conférences ministérielles des processus de Rabat et de Khartoum, respectivement des 27 et 28 novembre 2014.

Nous sommes profondément préoccupés par la forte augmentation des flux de réfugiés, de demandeurs d'asile et de migrants en situation irrégulière, qui entraîne des souffrances, des abus et diverses formes d'exploitation, dont les enfants et les femmes sont en particulier les victimes, ainsi que la perte inacceptable de vies dans le désert ou en mer. Une telle augmentation soumet les pays les plus touchés à des pressions importantes, allant de pair avec des conséquences humanitaires graves et des défis sur le plan de la sécurité. Nous nous accordons à reconnaître que la première priorité

dans ce contexte est de sauver des vies et de déployer tous les moyens nécessaires pour secourir et protéger les migrants dont la vie est menacée.

Guidés par les principes de solidarité, de partenariat et de responsabilité partagée, nous convenons de réagir avec détermination et de gérer ensemble les flux migratoires dans tous leurs aspects. Nous défendrons cette cause commune dans le plein respect des droits de l'homme et de la souveraineté des États participants, compte tenu des législations et spécificités nationales.

Nous réaffirmons que nous sommes fermement résolus à respecter les obligations internationales et les droits de l'homme. Le respect de la dignité des réfugiés et des migrants ainsi que la protection de leurs droits fondamentaux, quel que soit leur statut, demeureront notre priorité en permanence. Nous rappelons notre volonté commune de lutter contre toutes les formes de discrimination, de racisme et de xénophobie.

Nous sommes conscients du degré élevé d'interdépendance entre l'Afrique et l'Europe lorsqu'il s'agit de fai-

re face à des défis communs qui ont des répercussions sur la migration: promouvoir la démocratie et les droits de l'homme, éradiquer la pauvreté, soutenir le développement socioéconomique, y compris rural, atténuer les effets du changement climatique et s'adapter à ces derniers. Nous accorderons une attention particulière à la stabilité et à la sécurité, sur lesquelles pèsent actuellement les menaces du terrorisme, du commerce des armes et des conflits armés. Nous prenons l'engagement de faire face à ces défis d'une manière concertée, en particulier au moyen de l'alerte rapide ainsi que de la prévention et du règlement des conflits.

Nous mesurons pleinement les avantages que présente une bonne gestion de la migration et de la mobilité entre nos continents et au sein de ceux-ci. Nous soulignons qu'une approche globale est nécessaire pour favoriser un développement économique, social et environnemental durable et permettre à chacun de s'épanouir en vivant dans des conditions de dignité et d'égalité. Il relève de notre responsabilité commune d'exploiter les possibilités

qu'offrent la migration et la mobilité et de relever les défis qu'elles représentent, cette responsabilité devant être partagée de manière équitable entre les pays d'origine, de transit et de destination. Nous nous engageons à prendre davantage en compte la migration et la mobilité dans nos stratégies de développement et dans la programmation et la mise en oeuvre des mesures en la matière.

Les migrations en Afrique et en Europe, d'Afrique vers l'Europe et d'Europe vers l'Afrique constituent un phénomène multidimensionnel. Nous sommes déterminés à nous attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés résultant de la fragilité et de l'insécurité de certains États, ainsi que des évolutions démographiques, économiques et environnementales. Notre réponse commune visera surtout à réduire la pauvreté, à promouvoir la paix, la bonne gouvernance, l'État de droit et le respect des droits de l'homme, à soutenir une croissance économique inclusive en offrant des perspectives d'investissement...

*À suivre : Page 18*

## Déclaration politique conjointe à l'issue du sommet de la Valette

...Suite de la page 17

... et en créant des emplois décents, et à améliorer la prestation de services ...de base tels que l'éducation, la santé et la sécurité. Faire renaître l'espoir, notamment au sein de la jeunesse africaine, doit constituer notre objectif premier.

Nous estimons que de nouveaux efforts doivent être déployés pour renforcer les possibilités de migration et de mobilité légales, y compris au niveau bilatéral, en favorisant une bonne gestion de la mobilité, aussi bien d'un continent à l'autre qu'au sein de chacun d'eux, ainsi qu'en promouvant des politiques propices à la mise en place de canaux réguliers de migration, notamment la migration professionnelle et la mobilité des entrepreneurs, des étudiants et des chercheurs, y compris au niveau régional.

Nous sommes déterminés à renforcer la lutte contre la migration irrégulière conformément aux accords et obligations existants en vertu du droit international, ainsi qu'aux arrangements établis d'un commun accord en matière de retour et de réadmission. Nous convenons de donner la préférence au retour volontaire et réaffirmons que tous les retours doivent s'effectuer dans le plein respect des droits de l'homme et de la dignité humaine. Nous améliorerons la coopération en matière de retour et de réintégration durable, qui ne peut que renforcer la politique en matière de migration et de mobilité, la rendant plus performante et plus complète.

Nous nous engageons à intensifier les efforts conjoints que nous déployons pour prévenir et combattre le trafic de migrants, éradiquer la traite des êtres humains et lutter contre ceux qui exploitent les personnes vulnérables, tant en Europe qu'en Afrique. La traite des êtres humains, y compris à des fins d'exploitation sexuelle et de travail forcé, est une forme grave de crimina-

lité et une violation intolérable des droits de l'homme fondamentaux. Nous renforcerons la lutte contre les réseaux criminels organisés, y compris en ce qui concerne leurs liens avec le terrorisme, grâce à une gestion efficace des frontières, à une coopération accrue et à la mise en oeuvre des cadres juridiques et institutionnels pertinents.

Nous convenons de renforcer la protection internationale et d'accroître l'assistance, y compris son volet humanitaire. Une protection doit être accordée à tous ceux qui en ont besoin conformément aux instruments internationaux et régionaux. L'accès aux mécanismes réguliers de protection, tels que la réinstallation, devrait être renforcé.

Nous prenons acte du degré de maturité de notre dialogue sur les questions migratoires et exprimons notre ferme détermination politique à faire en sorte que les actions que nous décidons en commun soient mises en oeuvre dans le cadre des mécanismes bilatéraux et régionaux existants, notamment les processus de Rabat et de Khartoum, ainsi que le dialogue sur la migration et la mobilité, tout en promouvant leurs aspects opérationnels.

Nous nous engageons à prendre des mesures concrètes pour faire face aux défis qui se posent en matière de migration et de mobilité au niveau approprié et en tenant compte de la dimension de l'égalité entre les hommes et les femmes. Dans ce contexte, nous convenons de lancer un certain nombre d'initiatives prioritaires avant la fin de 2016, à titre de première réponse à certains des défis auxquels nous sommes actuellement confrontés. Les actions que nous décidons en commun formeront un tout et seront par conséquent mises en oeuvre en parallèle, en prévoyant le degré nécessaire de différenciation à travers des approches régionales et par pays.

Nous nous engageons à affecter les ressources appropriées à la mise en oeuvre de ces mesures concrètes en faisant usage de tous les instruments existants, ainsi que du fonds d'affectation spéciale d'urgence de l'UE pour la stabilité et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique, qui a été mis en place récemment.

À cet effet, nous convenons aujourd'hui de mettre en oeuvre, dans le cadre des dialogues existants, le plan d'action conjoint qui est annexé à la présente déclaration. Une réunion au niveau des hauts fonctionnaires se tiendra au plus tard en janvier 2017 pour faire le point sur l'ensemble des progrès accomplis concernant la mise en oeuvre de ce plan d'action.

### COMMUNIQUÉ À L'INTENTION DES MAROCAINS RÉSIDANT AU CANADA

#### Au sujet du renouvellement des permis de conduire sur support papier en permis électroniques.

Selon le Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique, les Marocains résidents à l'étranger sont dispensés, à présent, de l'obligation de procéder au renouvellement de leur permis de conduire établi sur support papier en permis de conduire électronique, et ce, avant la date du 30 septembre 2015 fixée au préalable par le même Département.

Toutefois, les personnes qui se rendront au Maroc, pour des raisons quelconques, sont invitées à entamer la procédure préconisée du changement de leur permis de conduire actuels dès que possible.

Il y a lieu de préciser que les Marocains à l'étranger ne sont soumis à aucune date quelconque prescrite par le Ministère tutelle pour engager la procédure du renouvellement de leur permis précité.

Pour de plus amples informations sur les conditions et papiers requis pour entreprendre les démarches nécessaires relatives au remplacement des permis de conduire sur support papier en permis électronique, les personnes concernées sont priées d'accéder au lien électronique ci-après du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique :

<http://www.mtpnet.gov.ma/routier/Transport-Routier/Permis-de-conduire/Pages/Renouvellement-du-permis-de-conduire-etabli-sur-support-papier.aspx>

(Source : Consulat général du Royaume du Maroc à Montréal)



# Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

[www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca) ou [maroc-canada.ca](http://maroc-canada.ca) ou [maroc-canada.info](http://maroc-canada.info)

## Blâme pour les pays arabes

*Le flux massif des Syriens et des Irakiens, qui se déroule actuellement doit être regardé en premier lieu, comme un blâme pour les Arabes. En effet, dans ce drame de flux des millions d'hommes et de femmes faisant le choix contraint de partir pour échapper aux dangers qui les menacent, les gouvernements arabes et particulièrement ceux de la région, portent une grande responsabilité dans la destruction de l'Irak et de la guerre civile qui se déroule en Syrie.*



*Said Charchira, Auteur, acteur et observateur de la scène migratoire*

E-Mail : [charchira@gmx.net](mailto:charchira@gmx.net)

Il ne s'agit pas là, d'hotter la responsabilité aux deux dictateurs Saddam et Assad dans le drame Irakien et Syrien, mais force est de constater, que se sont ces régimes, qui ont non seulement, adhéré à la collation illégitime dirigée par les USA et qui ont mis leurs bases aériennes à leur disposition pour l'invasion et la destruction d'un pays frère, mais ont également fourni, dès les premiers jours des manifestations pacifiques en Syrie, des armes pour les rebelles et continuent de le faire, pour semer le chaos. De ce fait, ces pays et principalement l'Arabie Saoudite, portent une responsabilité historique dans le cycle de violences et de destructions qui ravage les deux pays, ainsi que dans le financement de la dictature militaire en Égypte.

Le chaos sociopolitique et économique en Syrie et en Irak où se mêlent les violences des conflits, de l'insécurité et de la misère, qui continue d'engendrer des mouvements de populations vers l'Europe occidentale, ne semble pas les concerner. Ils se considèrent peut être, étrangers à l'égard du drame des millions de personnes, qui prennent tous les risques pour fuir le chaos auquel, ils ont contribué à semer.

Pourtant, dans le discours officiel de ces pays, on continue de parler de l'OUMMA Arabo-islamique. Alors, ces millions de Syriens, d'Irakiens et de Libyens, ne sont-ils pas de l'OUMMA ? ou alors, c'est ces régimes qui n'ont rien avoir avec l'arabité et l'Islam. Il est permis d'en douter.

En effet, si l'émotion causée par les images et les histoires largement diffusées par les médias a réveillé et révélé l'attachement de très nombreux citoyens des pays européens à la solidarité internationale, les gouvernements de ces riches pays, occultent la notion de solidarité et de fraternité qui a de tous les temps, fondé le meilleur de la société arabo-musulmane.

N'est-il pas temps, que le monde arabe, prenne conscience en déjouant les idées toxiques et en répondant aux inquiétudes et malheur de ces personnes, avec qui, il partage la religion, la culture, la langue et l'histoire ? N'est-il pas temps de saisir ce contexte historique pour comprendre le sens de la solidarité, des guerres et de l'exil ? Car ces millions de personnes ne quittent pas leur pays et leur famille sans raison.

C'est pourquoi, la solidarité avec le sort de ces millions de personnes, ne peut se résumer au discours, mais se traduire par la capacité du monde arabo-musulman à redonner toute sa valeur à la solidarité de l'OUMMA. Il est de la responsabilité et du devoir de ces gouvernements de répondre aux besoins urgents de ces populations en situation de détresse. Car à l'exception de la Jordanie, qui accueille plus d'un million et demi et la Turquie presque de deux millions et demi, les riches monarchies du Golf ne font presque rien pour venir en aide à leurs frères de Syrie, d'Irak ou de Libye.

Aujourd'hui, la succession de drames et de situations déplorables et inacceptables aux frontières de l'Europe, imposent aux pays arabes et musulmans de se poser la seule question qui vaille, à savoir: est-il humainement et politiquement défendable de ne pas réagir devant ce drame des millions de leurs frères arabes et musulmans ? Il me semble, que le contexte exceptionnel du moment devrait être l'occasion, pour ces pays de donner un sens à la notion de solidarité de l'OUMMA, qu'ils ne cessent de chanter à chaque occasion.

Ce n'est ni naïf, ni angélique de poser ces questions aujourd'hui. Au contraire il devient nécessaire de donner un sens aux valeurs de solidarité en ce qui concerne la défense de la dignité et des droits humains. Car, dans ce drame, les pays arabo-musulmans et principalement ceux de la région ont une responsabilité particulière, au regard des valeurs auxquelles ils prétendent appartenir. C'est une question d'éthique politique pour l'ensemble du monde arabo-musulman.

Par ailleurs, les Pays du Moyen-Orient et particulièrement l'Arabie Saoudite, devraient comprendre, qu'on est aujourd'hui bien loin de la rhétorique de « l'axe du mal », de Georges Bush depuis le 11 septembre 2001. Désormais, l'idée selon laquelle l'Iran est devenu une force de stabilité dans la région du Moyen-Orient, ne fait plus de doute. En effet, ni le discours enflammé de Benjamin Netanyahu devant le Congrès américain, le 3 mars dernier, ni les combats d'arrière-garde des disciples néoconservateurs européens, ne sont parvenus à prévenir ce renversement des mentalités et des alliances.

L'irruption de la Russie sur le champ de bataille syrien et qui a réussi dans la foulée à organiser une réunion en présence des États-Unis, Russie, Arabie saoudite, Iran et Turquie, sur « le processus politique », censé régler la crise syrienne est une belle illustration. Souhaitons que cette initiative puisse réussir pour mettre fin au drame Syrien. Mais d'ores et déjà, Saoudiens et Iraniens devraient cesser d'alimenter les divisions entre Sunnites et Chiites et négocier pour mettre fin à ce conflit, vieux de 14 siècles.

### Appel du Centre Communautaire Al Bayane sis au : 5865, Boulevard Saint-Michel H1Y 2E QC Montréal

Le Centre communautaire islamique Al Bayane, situé sur le boulevard Saint-Michel (Coin boulevard Rosemont) offre ses services au sein de la communauté musulmane et maghrébine. Parmi ces services :

- Différentes activités pour les adultes et ainsi que pour les jeunes;
- Aide spécial fournis aux jeunes, femmes, ainés, spécialistes, psychologues, médiateurs...;
- Aide à la résolution des problèmes sociaux de type familial et conjugal;
- Aide aux nouveaux immigrants en vue de s'intégrer dans la société québécoise et canadienne;
- Dépannage Alimentaire;

- Aide aux devoirs pour les jeunes enfants;
- Cours d'apprentissage de base et de niveau expert de la langue arabe pour tous âges;
- Cours d'apprentissage de langue française - espagnole - anglaise.

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles. Pour toute information, veuillez communiquer avec M. Naim au (438) 877-8389 ou par courriel à l'adresse suivante:

[cci.al.bayane07@gmail.com](mailto:cci.al.bayane07@gmail.com)



## Du nouveau dans l'Histoire du système judiciaire marocain

«Réformes judiciaires 1956-2014 : référentiels choisis, approches de mise en œuvre, bilan et perspectives» est l'intitulé du nouvel ouvrage de l'écrivain marocain Hachem Alaoui(\*) qui analyse les expériences de réforme du système judiciaire marocain depuis l'indépendance. (Source : MAP)

L'auteur de l'ouvrage (429 pages) se livre à une évaluation de la politique judiciaire en matière de gestion des réformes judiciaires successives, établissant une comparaison entre les référentiels choisis pour ces réformes, la nature des approches en termes de législation et de réglementation adoptées par les gouvernements successifs, leur bilan et leur mode de gestion.

La première partie de l'ouvrage retrace les principales étapes qu'a traversées le système judiciaire marocain, tandis que la 2ème partie est consacrée à l'orientation de l'État vers l'adoption d'une approche globale pour la réforme judiciaire.

Cette approche s'est caractérisée, selon l'auteur, par l'engagement à intégrer les normes internationales sur lesquelles sont fondés les systèmes judiciaires des pays les plus avancés démocratiquement, et l'alignement des réformes judiciaires sur la dynamique de développement et

de modernisation institutionnelle lancée au Maroc, conformément aux Hautes orientations Royales contenues dans le discours du 20 août 2009.

Dans la troisième partie, l'auteur jette la lumière sur le nouveau tournant qu'a connue cette dynamique de réforme suite à l'adoption de la Constitution de 2011, tout en procédant à une lecture des principales dispositions constitutionnelles à ce sujet.

Hachem Alaoui est l'auteur de plusieurs ouvrages tels «La nouvelle structure constitutionnelle du pouvoir judiciaire, l'inéluctabilité de la réforme globale et profonde de la justice» (2012), «La réforme globale de la justice, un plan précis» (2010), «Lecture du code de la famille du Royaume du Maroc à la lumière des conventions internationales des droits de l'Homme» (2007), «Le Conseil supérieur de la magistrature : législation marocaine et législation comparée» (1988).

**Vous êtes une association à but non lucratif et vous voulez faire connaître vos activités ?**

Envoyez-nous vos communiqués au plus tard le 27 du mois. Nous nous ferons un plaisir de les publier !

**C'EST GRATUIT, PAROLE DE MCE !**

## Courte biographie de l'auteur :

- Magistrat de Grade Exceptionnel;
- Ancien Premier Président de la Cour d'Appel de Kenitra puis de Marrakech;
- Ancien Membre du Conseil Supérieur de la Magistrature;
- Membre puis Président du Tribunal Administratif Arabe (T.A.L.A.);
- Président de la Commission Régionale de Supervision des Élections à la Wilaya de Rabat;
- Membre de la Commission Royale de la Décentralisation de la Justice;
- Membre du Conseil Constitutionnel (1999).

هاشم العلوي

## الإصلاحات القضائية

2014-1956

إختياراتها المرجعية ومقاربات تنزيلها

الحصيلة والآفاق

2015



إنها حقيقة مسلمة أن بلدنا لم يتمكن من تشييد صرح نظام قضائي قوي البنيان بحضوره العلوي المهيب الجائب، بالدلول الدستوري والديمقراطي للحضور المعنوي في المجتمع والدولة. بالرغم من مختلف التجارب الإصلاحية المتوالية المعتمدة على إمتداد أزيد من نصف قرن من الزمن. وهي مسلمة سبق لجلالة الملك الحسن الثاني رحمه الله أن أعلنها. بشجاعة أدبية، بالقول سنة 1982: «الحقيقة أن بلدنا لم يتمكن من بناء قضائه على الأسس الصحيحة..»

ولم تبرز قناعة الدولة بإعتماد المقاربة الشمولية لإصلاح هيكل عميق للقضاء إلا في مطلع القرن الواحد والعشرين. بعد أن اجتمعت عوامل موضوعية وذاتية وأخرى ذات الصلة بالمصالح العليا الخارجية للوطن. لتقود نحو التحول البالغ الأهمية والتطور الذي أرساه دستور المملكة لسنة 2011 وهو يثبت دعائم صلبة لسلطة قضائية مستقلة.

لكن على إمتداد أزيد من ثلاث سنوات من صدور الأمر بتنفيذ الدستور، فإن معركة التنزيل التشريعي والتنظيمي والمبدائي لأحكام الباب السابع من الدستور تميزت بالبطء الذي قد يهدد بإفراغ الأهداف الدستورية من مضمونها، خاصة على مستوى التفاصيل التي عادة ما يسكنها الشيطان، كما يقول المثل الفرنسي. ويعزى هذا البطء إلى التردد والانتظارية والعرقلة والتسييس، وتقليب الظرف على الإستراتيجي وسوء ترتيب الأولويات. وقد كان جلالة الملك محمد السادس قد أكد بتاريخ 30 يناير 2003 على أن ساعة الحقيقة قد دقت معلنة حلول وقت التعبئة.... وأضاف جلالتة بالقول: «..... وانتهاء زمن العرقلة والتخادل والتردد والانتظارية..»

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

الجمعية الإسلامية لشمال مونتريال  
AMMN ASSOCIATION MUSULMANE DE MONTRÉAL-NORD

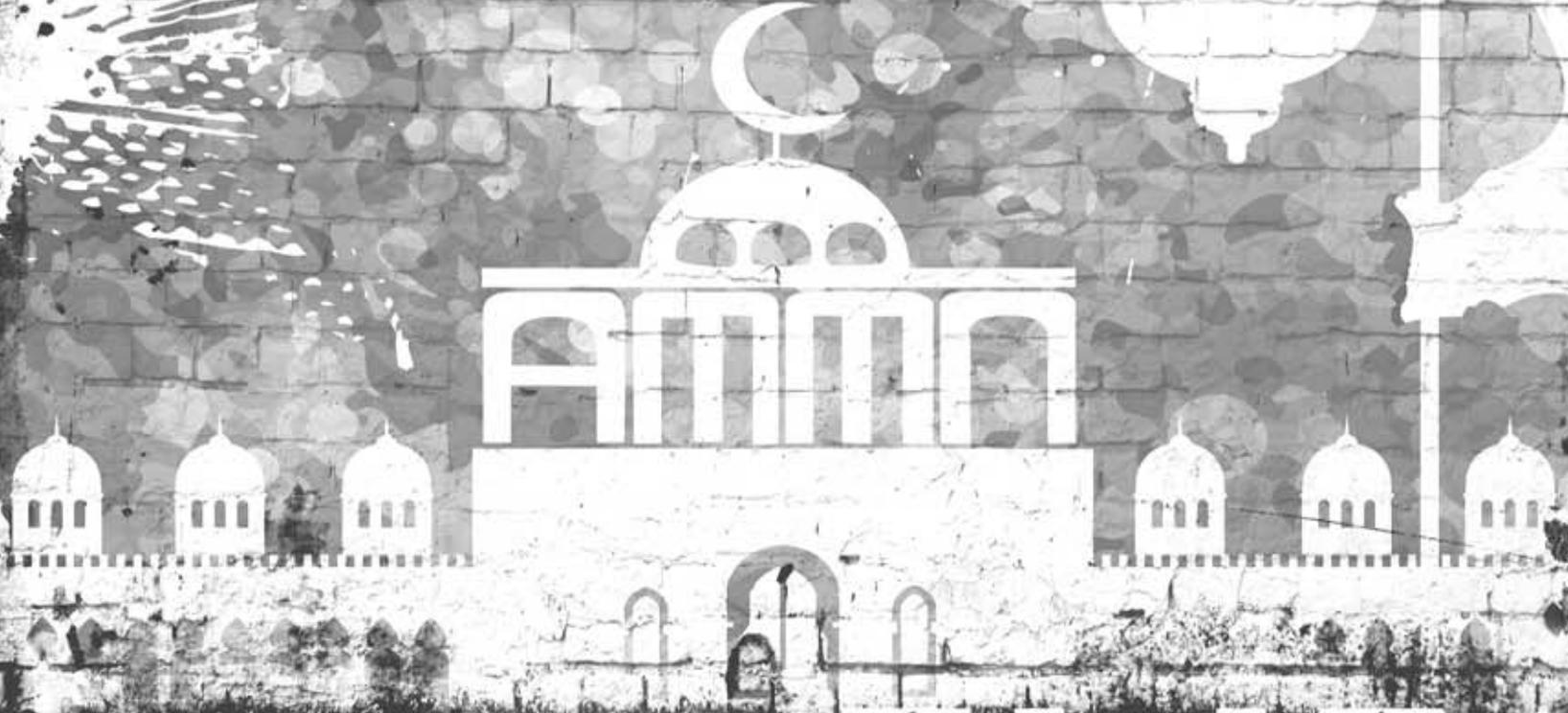
تنظيم  
الكورة العلمية الرابعة  
تحت عنوان

التفسير النبوية الشريفة للنبي المصطفى  
محمد صلى الله عليه وسلم قراءة وعبر

تحت إشراف

الدكتور زين العابدين بلال فرج

استاذ الدراسات الإسلامية جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء، المغرب



كل يوم بعد صلاة العشاء  
على الساعة  
7h30

في أيام  
18 إلى 31  
ديسمبر

10395, Avenue Pelletier, Montréal-Nord H1H 3R2 Tél.: 514.325.7322 [www.ammn.ca](http://www.ammn.ca)

## Le Forum des Compétences Canado-Marocaines célèbre l'entreprenariat

*Comment, à partir d'une simple idée, peut-on, en 54 heures, créer une compagnie startup, mettre au point ses produits, définir sa stratégie, explorer sa clientèle, définir son modèle d'affaire et ses ressources et, dans certains cas, obtenir même les premières commandes?*

### Des médailles au Toronto Open 2015



L'École des Champions Olympiques était au rendez-vous avec quatre athlètes de son équipe de compétition élite le 14 novembre 2015, au Centre Variety Village au Scarborough, en Ontario lors de cet Open d'envergure, réunissant plus de 1200 athlètes. Ce fut une très belle expérience pour les 4 athlètes suivants de l'école des Champions.

Voilà les résultats en détails :

\* Médaille d'or : Ahmed Zerouk

\* Médaille d'argent : Ilyasse Zerouk

\* Médaille de bronze : Nizar Es Sabbar

et Khalil Ibrahim Es Sabbar

C'était une occasion à ne pas rater pour affronter de nouveaux adversaires, acquérir une nouvelle expérience ainsi que représenter le Québec et l'École des Champions Olympiques.

Bonne continuation !

Rendez-vous à la prochaine compétition!

Source : Communiqué de l'ECO



C'est la prouesse du "Startup Weekend", concept que le Forum des Compétences Canado-Marocaines (FCCM) a appliqué pour la deuxième fois les 13, 14 et 15 novembre dernier, au Coworking Space "La Gare" à Montréal, en partenariat avec 23 partenaires et en présence d'une centaine de participants.

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la Semaine de l'Entreprenariat célébrée par le Forum. Il a été dédié cette année à "l'Internet des Choses" (Internet of Things), et a été précédé par deux activités préparatoires. D'abord une activité « Comment faire une levée de fond pour votre idée » le 9 novembre à la maison Notman. Ensuite « Comment créer une startup IoT » chez Google le 11 novembre.

Ce processus vise à instiller la fibre entrepreneuriale et améliorer l'employabilité des jeunes, y compris ceux de la communauté marocaine.

Parmi plus de 40 idées relatives à l'internet des choses générées au début de cet événement, 11 ont été sélectionnées à la suite d'un vote des participants à cette rencontre.

11 équipes se sont donc formées pour concrétiser ces idées en l'espace de 54 heures. Ce processus intense a consisté en l'identification des problématiques à résoudre par chaque idée, de sa valeur ajoutée, le marché potentiel de l'entreprise en démarrage (startup), son modèle d'affaire, ses ressources et son programme d'exécution.

Les résultats de ces travaux extrêmement féconds ont été ensuite exposés à un jury composés d'experts et chefs d'entreprises. Celui-ci a sélectionné les entreprises gagnantes.

#### Détail des prix:

1) Premier Prix: Startup "Safe & Sound" qui a mis au point un collier sans fil (wireless collar) qui sert à détecter les troubles de comportement et de santé et situations d'urgences affectant des animaux domestiques (tels que chats et chiens), et en aviser leurs propriétaires.

Ce collier, muni d'un écouteur et microphone, sert ainsi comme un "ange gardien" de ces animaux de compagnie, signalant en temps réel les situations anormales dont ils peuvent faire l'objet, et permettant à leurs maîtres de leur porter secours. Cet appareil envoie aussi des notifications aux propriétaires, et leur donne la possibilité d'écouter leurs animaux et leur parler à distance.

Ce type d'appareil, avec ces fonctionnalités d'écoute et de parole, n'existe apparemment pas dans le marché, et promet donc une grande réussite dans un marché très vaste. Le prix consiste en un conseil Juridique, financier et en fiscalité offert par " LEX SCRIPTA INC et IDRISSE CPA" d'une valeur de 5000\$, une bourse pour accéder à FOUDEUR INSITUTE et une visibilité offerte par Le FCCM

2) Deuxième Prix: Startup "Smart Buddy":

Cette idée provient du constat malheureux que les positions assises, pendant de longues heures, de nombreuses personnes (principalement pour des raisons professionnelles), sont à l'origine de graves troubles de santé tels que l'élévation des taux de cholestérol et de sucre dans le sang, ainsi que des problèmes cardio-vasculaires.

Smart Buddy est donc un capteur portable qui détecte la position de la personne, selon qu'elle est assise ou debout. Cette mesure pourra ainsi servir aux individus qui minimisent leurs positions assises de bénéficier de rabais sur leurs primes d'assurance médicale. Un tel capteur devrait être promu



par les compagnies d'assurance auprès des employeurs qui leur sont affiliés.

Le prix consiste en un espace de coworking offert par l'INSTITUE D'ENTREPRENEURAT Banque National/HEC Montréal, une période de coaching offerte par la société « mnuvo » et une visibilité offerte par Le FCCM.

3 jeunes marocains font partie de cette équipe.

3) Troisième Prix: Startup "Covisor":

Covisor est un produit destiné à améliorer notablement la sécurité des motocyclistes. Il s'agit d'une sonde fixée au dessus des casques à moto et qui fournit au motocycliste des informations critiques de sécurité. La plus importante concerne les angles morts qui sont habituellement responsables d'un nombre important d'accidents des motos. D'autres informations peuvent faciliter la navigation via des commandes vocales, informer sur la météo et



autres considérations affectant la sécurité et le confort des conducteurs.

Contrairement à d'autres produits déjà existants dans le marché, celui-ci a la particularité fort utile et économique de s'adapter à toutes sortes de casques.

Le marché de cette technologie est principalement les hommes de 18 à 45 ans utilisant des motos.

Le prix consiste en un espace de coworking offert par l'espace La Gare et une visibilité offerte par Le FCCM

4) Prix Spécial: Startup "Connected Fields":

Ce prix a été offert à cette équipe, qui comprend également 3 jeunes marocains, par "Connexité Montréal" qui récompense un projet en rapport avec l'alimentation.

"Connected Fields" consiste à implémenter des sondes dans les terrains agricoles pour mesurer des paramètres clés influençant leur rendement agricole, tels que le PH et les teneurs de potassium et sodium. Ces données sont communiquées "sans fils" et en temps réel et déclenchent une application optimisée des fertilisants.

Une telle technologie peut améliorer sensiblement les rendements dans un marché extrêmement vaste.

Comparativement à des procédés similaires, ces sondes sont à coût et prix nettement plus bas.

Le prix consiste en une bourse de 2500\$ pour accéder à la cohorte de « CONNEXITE Montréal » et une visibilité offerte par Le FCCM.

Ces projets primés et d'autres sont de nature à créer des entreprises prospères.

Le FCCM vous donne rendez-vous avec la troisième édition de la Semaine de l'Entreprenariat, en novembre 2016, avec une autre opportunité pour chacun de renforcer ses compétences en matière d'innovation, travail d'équipe, et peut être même lancer sa propre entreprise.

Source : FCCM

## Associations en Action...



## Journée internationale des droits de l'enfant

Le 20 novembre est la journée internationale des droits de l'enfant. Cette journée est l'occasion de faire le point sur l'application des droits de l'enfant dans plusieurs pays et pour sensibiliser le public sur les nombreuses injustices perpétrées contre les enfants dans le monde.

Les 10 points-clés de la convention des droits de l'enfant sont:

1. L'enfant a le droit d'être soigné.
2. L'enfant a le droit d'être aimé et respecté.
3. Le droit d'avoir à manger.
4. L'enfant a le droit d'avoir un nom et une nationalité.
5. L'enfant a le droit d'aller à l'école.
6. L'enfant a le droit de rêver, de rire et de jouer.
7. L'enfant a le droit de donner son avis.
8. L'enfant a droit à l'égalité, qu'il soit fille ou garçon, handicapé...etc
9. L'enfant a le droit d'être protégé de la violence.
10. Personne n'a le droit de l'exploiter.

C'est une journée importante pour Soleil des orphelins (SDO) pour faire le point sur la situation matérielle et morale des orphelins qu'il parraine. SDO s'assure du bon déroulement de son programme de parrainage à travers des visites d'un échantillon d'orphelins bénéficiaires de son aide. Les résultats des dernières visites ont été satisfaisants. En effet, elles ont démontré que les contributions des

parrains/marraines permettent d'alléger les souffrances des orphelins en besoin.

C'est un moment privilégié de vous demander de passer un mot aux personnes de votre entourage à propos du programme de parrainage de SDO et les encourager à y participer pour la bonne cause des enfants nécessiteux.

Ici au Canada, nous prenons le temps chaque année de célébrer la ressource la plus précieuse: nos enfants. Cette journée nous permet de nous rappeler que les enfants ont besoin d'amour et de respect pour s'épanouir pleinement et ce sont les adultes qui sont responsables de les pourvoir.

Cette année pour bien célébrer cette journée, SDO invite vos enfants à des activités gratuites le dimanche 22 Novembre au centre de loisirs st Laurent.

Au plaisir d'accueillir vos enfants !

" Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité." Kofi A. Annan, Ancien secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

[www.soleildesorphelins.org](http://www.soleildesorphelins.org)

Tél.: 1-855(ORPHELIN) 1-855-677-4354



**Soleil des orphelins (SDO)**

invite vos enfants

à des activités gratuites à l'occasion de :

20 **Journée internationale des droits de l'enfant**

**Le Dimanche 22 Novembre**

À partir de 15h

Centre de loisirs saint Laurent

1375 Rue Grenet, saint laurent, Qc, H4L5K3

- Exposition sur les droits de l'enfant.
- Diffusion d'un film pour les jeunes.
- Magicien
- Activités : Animation, jeux, Rébus, Origami
- Collation spéciale
- Entrée gratuite. Les places sont limitées ( 6 à 13 ans)
- L'inscription est obligatoire en ligne : <http://sdo20.eventbrite.ca>
- Confirmer svp 1855 Orphelin 1855-677-4354

Bonne Journée mondiale de l'enfance 2015



Cette activité est rendue possible grâce à :



L'institut Musulman de Montréal  
et Le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger  
vous invitent à leur premier Colloque international:

# vivre ensemble

## Les 21 et 22 Novembre 2015

Université du Québec À Montréal

PAVILLON J.-A.-DESÈVE

405, Rue Ste Catherine Est, Montréal. Qc H2L 2C4

Pour plus d'informations et réservation - Email: [info@immtl.ca](mailto:info@immtl.ca)

